

PER  
R-382  
EX-J  
15

# REVUE DOMINICAINE





# LA BIBLE DE JÉRUSALEM

Un volume de 1688 pages, plus 8 pages de cartes, format  $6\frac{1}{2}$  x  $8\frac{3}{4}$  sur papier bible, relié.

*La nouvelle traduction française de la Bible dite BIBLE DE JÉRUSALEM est le fruit d'un travail collectif, entrepris en 1946, sous la direction de l'Ecole Biblique de Jérusalem, et poursuivi sans interruption jusqu'en 1955.*

## Grand format :

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| reliure toile . . . . .      | \$ 7.00 |
| reliure vinyle . . . . .     | 10.00   |
| reliure chagrin . . . . .    | 20.00   |
| reliure de luxe maroquin . . | 28.00   |

## Format de poche :

|                              |      |
|------------------------------|------|
| reliure polyvinyle . . . . . | 6.75 |
| reliure chagrin . . . . .    | 9.00 |

En vente à la

**LIBRAIRIE DOMINICAINE**

**4170, boul. Décarie Montréal-28 Tél. WA. 0369**

## Un moyen agréable d'économiser

Donnez-lui notre superbe petite Banque à domicile que vous pouvez vous procurer à votre succursale, moyennant un dépôt remboursable de \$1.00. Faites graver son nom en lettres dorées sur la couverture. Premier pas vers un compte d'épargne.

**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

352 SUCCURSALES ET AGENCES  
DANS L'EST DU CANADA

## Qualité

La perfection technique et artistique des orgues CASAVANT vient de ce que chaque instrument est conçu et réalisé spécialement pour le temple auquel il est destiné. Les orgues CASAVANT sont le produit d'une expérience centenaire enrichie des plus récents perfectionnements de la technique, d'où leur valeur incomparable.

Fabricants d'ameublement d'église

**Casavant**  
FRÈRES, LIMITÉE

FACTEURS  
D'ORGUES

ST-HYACINTHE P. Q.

CANADA

*Viennent de paraître :*

## **CONTRIBUTIONS À L'ÉTUDE DES SCIENCES DE L'HOMME**

*édité par le Centre de Recherches en Relations Humaines*

### **SOMMAIRE**

|                                                                                                         |                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| La psychologie des relations inter-ethniques à Montréal .....                                           | <b>Bernard Mailhot, O. P.</b>                                              |
| L'analyse du contenu d'une discussion de groupe .....                                                   | <b>Monique Lortie-Lussier</b><br>et <b>John Sigal</b>                      |
| Analyse du processus d'interaction .....                                                                | <b>Denise Tétrault</b><br>et <b>Maurice Gauthier</b>                       |
| Une technique d'observation des procédures d'une discussion de groupe .....                             | <b>Antonin Boisvert</b>                                                    |
| A Technique for Observing the Procedure of a Discussion Group .....                                     | <b>Justin Ciale</b>                                                        |
| Mythes et réalités dans l'étude du Canada français .....                                                | <b>Philip Garrigue</b>                                                     |
| Remarques sur les valeurs et les attitudes des adolescents<br>d'une communauté agricole du Québec ..... | <b>Marcel Rionx,</b><br><b>June Stewart</b><br>and <b>Julian Blackburn</b> |
| Tensions Between English-Speaking and French-Speaking Canadians .....                                   | <b>June Helm MacNeish</b>                                                  |
| Problems of Acculturation and Livelihood in a Northern Indian Band .....                                | <b>Wallace Lambert</b>                                                     |
| The Use of Pareto's Residue-Derivation Classification as a Method<br>of Content Analysis .....          | <b>Noël Mailloux, O. P.</b>                                                |
| Le problème de la délinquance au Canada .....                                                           | <b>Claudio Busnelli</b>                                                    |
| Les mineurs particulièrement difficiles dits « inéducables » .....                                      | <b>Bernard Hébert</b>                                                      |
| Facteurs sociaux et santé mentale .....                                                                 |                                                                            |

**CAHIER No 3 — \$4.00 l'exemplaire**



## **QUELQUES MATÉRIAUX DE SOCIOLOGIE RELIGIEUSE CANADIENNE**

par **LOUIS-EDMOND** et **COLETTE L.-HAMELIN**

Voici au Canada français le premier volume exclusivement consacré à la Sociologie religieuse. Il est le premier d'une collection **SOCIOLOGIE ET PASTORALE** que les Editions du Lévrier ont entrepris de publier et qu'elles sont heureuses de présenter au public canadien.

Même si notre population prétend mettre ses préoccupations religieuses au premier plan, nous sommes malheureusement en retard dans l'étude de nos problèmes de foi, de pratique religieuse, de pastorale et d'apostolat. De plus, l'évolution religieuse actuelle de notre société, envahie par un matérialisme attrayant, rend plus pressantes et nécessaires des études d'ensemble sérieuses.

Avec un élan et une méthode remarquables, M. et Mme Hamelin se sont engagés dans cette voie.

Cet ouvrage sera fort utile aux sociologues, aux théologiens, à tous ceux qui se préoccupent de vie chrétienne et d'apostolat.

**PRIX \$1.50**



*En vente à*

**LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**

**4170, boulevard Décarie — Montréal-28, P. Q.**

## TABLEAU D'HONNEUR

QUÉBEC, P. Q.

**CASSULO & COPEMAN, INC.**, pâtisserie française,  
bonbons, chocolats, 130, Saint-Jean, tél. 4-6964

**ÉCOLE SUPÉRIEURE MONTCALM,**

321, Père Marquette

**INSTITUT THOMAS**, 96, Saint-Jean, tél. 2-7490

**TURCOTTE & LÉTOURNEAU**, 374, du Roi, tél. 2-5647

**RIOUX & PETTIGREW LIMITÉE**, épicier en gros,  
48, Saint-Paul, tél. 2-1212

**JEAN-PAUL GAGNON**, 960, 1ère avenue, tél. 2-1735

**GARE CENTRALE D'AUTOBUS**, boul. Charest, tél. 4-4692

**BART SCHOOL**, Côte d'Abraham tél. 2-5889

**BAILLARGEON & BAILLARGEON**, notaires,  
38, Desjardins, tél. 5-4637

**ALPHONSE BLONDEAU & FILS LIMITÉE,**

rép. exclusif des ressorts McRobert, 500, 1ère avenue

**MOZART LIMITÉE**, rue Saint-Joseph, tél. 2-6484

**BOULANGERIE HETHRINGTON INC.,**

366, Saint-Jean, tél. 2-2081

**MÉDÉRIC PARENT**, imprimeur,

822-826 est, Saint-François, tél. 3-1252

**LAITERIE BORDEN CO.**, 2701, Chemin Saint-Louis,  
tél. 7-2551

**ALEX COULOMBE**, embouteilleur autorisé,  
27, Av. Bigaouette, tél. 5-8485

**PHARMACIE SOUCY**, 999, Av. Cartier, tél. 2-1235

**J. B. E. LETELLIER INC.**, épicier en gros,  
112, Dalhousie, tél. 2-3931

**EDMOND SYLVAIN**, 70, Dorchester, tél. 2-2035

**GAUTHIER LIMITÉE**, 272 est, Saint-Joseph, tél. 4-4625

**NETTOYEUR FERLAND INC.**, 294, Du Pont, tél. 3-3531

**DEMERS & DEMERS**, notaires,  
872 est, Saint-Joseph, tél. 5-4909

**LIBRAIRIE LANGLAIS**, 357 est, Saint-Joseph, tél. 5-6158

**PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE**

**G. H. MONTMIGNY**, 367, Richelieu, tél. 2-9376

**J. B. VILLENEUVE LIMITÉE.**

291 est, Saint-Vallier, tél. 2-6461

**J. A. BELLEVILLE LIMITÉE**, 26, Côte de la Montagne

**PIERRE PAUL CÔTÉ**, notaire, 449, Saint-Jean, tél. 4-1366

**ÉCOLE NORMALE DE MÉRICI**, 755, Chemin Saint-Louis

**PIERRE BEAULIEU**, 529, boul. Charest, tél. 3-1008

**PAROISSE JACQUES-CARTIER**, 350 est, Saint-Joseph

**L. BOUCHARD**, nouveautés, 180 ouest, Saint-Vallier,  
tél. 2-5638

**THE OLD HOMESTEAD RESTAURANT,**

rue Sainte-Anne, tél. 2-0411

**ADÉLARD VÉZINA & FILS ENRG.**

marchand de fruits, tél. 2-5258

**JEAN CHALIFOUR**, 870, du Roi, tél. 3-9052

**LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCES,**

71, Saint-Pierre, tél. 5-4917

**Dr JEAN TROTTIER**, 37, Saint-Eustache, tél. 3-6675

**J. A. Y. BOUCHARD**, 97, Côte d'Abraham, tél. 4-2421

**MARCHÉ FINLAY**, 15, Marché Finlay

**BOUTET & FILS**, 264, Caron, tél. 3-3370

**PAUL BLOVIN**, 1164, Bourlamaque, tél. 2-3964

**WILBROD BHÉRER**, avocat, Edifice Quebec Power,  
tél. 2-1281

**ARTHUR CLOUTIER & FILS**, directeurs de funérailles,  
252, d'Aiguillon, tél. 2-4088

**EUG. DESROCHES FILS**, 569 ouest, Saint-Vallier,  
tél. 5-4946

**HÔTEL COMMERCIAL**, Mont-Joli, tél. PR. 5-4700

**NORTHERN ELECTRIC. G. A. Dubeau, gérant,**  
1299, boul. Charest

**MARIE-ALBERT BOURGET, B.A.**, ingénieur forestier,  
arpenteur-géomètre, 86, Côte de la Montagne

**HÔPITAL PRIVÉ**, Mme J. T. Ouellet, prop.,  
10, d'Artigny, tél. 2-1966

Tél. 4-5181

**TERREAU & RACINE  
LIMITÉE**

GROS ET DÉTAIL

196, RUE SAINT-PAUL  
QUÉBEC, P. Q.

LA

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

*est à vos ordres pour toutes  
vos opérations de banque  
et de placement*

ACTIF, PLUS DE \$600 000 000

578 bureaux au Canada

HOMMAGE DE LA

**PAROISSE SAINT-DOMINIQUE**

Tél. 2-5671

**PRATTE & CÔTÉ**  
COURTIERS EN ASSURANCE

105, CÔTE DE LA MONTAGNE QUÉBEC, P. Q.

Tél. 2-6401

**RESTAURANT KERHULU**

22, CÔTE DE LA FABRIQUE QUÉBEC, P. Q.

Tél. 2-6455

**MAURICE ROUSSEAU & CIE LTEE**  
PARTIES D'AUTOS

870, DU ROI QUÉBEC, P. Q.

Bureau : tél. 2-7929

Résidence : tél. 7-1190

**RAYMOND MAHER, LL. L.**  
AVOCAT — BARRISTER

425 EST, BOUL. CHAREST QUÉBEC, P. Q.

Tél. 4-2456

**Nouveau Garage Frontenac Enrg.**

47, SAINT-LOUIS QUÉBEC, P. Q.

Tél. 2-2240

**MATHIEU & SYLVAIN**  
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

44, SAINTE-URSULE QUÉBEC, P. Q.

Bureau : tél. 2-5675

Résidence : tél. MU. 3-4650

**MONTCALM AUTOMOBILES**

901, 1ère AVENUE QUÉBEC, P. Q.

Tél. 5-9232

**GARAND & THIBAUT ENRG.**  
Experts en placage — « Garanti-Beau »

15, D'ARGENSON QUÉBEC, P. Q.

Tél. 2-5608

**Prévost, Gagné, Flynn & Chouinard**  
AVOCATS

65, SAINTE-ANNE QUÉBEC, P. Q.

Tél. bureau : 2-2737

Tél. résidence : 2-3674

**J. B. BAILLARGEON EXPRESS LTD.**

LÉONARD ST-PIERRE, gérant

230, DE LA COURONNE QUÉBEC, P. Q.

Tél. 4-3575

**Saint Lawrence Paper Bags Co. Ltd.**

875, DES PRAIRIES QUÉBEC, P. Q.

Tél. 2-4501

**Corporation de Prêts et Revenus**

219, SAINT-JEAN QUÉBEC, P. Q.

Tél. 5-8181

**LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.**  
JEAN CHAMPOUX, PRÉSIDENT

25 SUD, DORCHESTER QUÉBEC, P. Q.

**CHINIC HARDWARE CO. LTD.**

55, SAINT-PIERRE QUÉBEC, P. Q.

Tél. 4-5233

**LAURENTIDE ADJUSTMENT**

80, SAINT-PIERRE QUÉBEC, P. Q.

Tél. 4-5271

436, SAINT-JEAN

Tél. 5-8195

502 est, DE LA SALLE

**W. E. BÉGIN**  
BOUCHER

QUÉBEC-4, P. Q.

Tél. 3-3901

Tél. 2-2884

**MICHAUD TIRE SERVICE LTD.**

Pneus, vulcanisation et réchapage

214, DE LA COURONNE QUÉBEC, P. Q.

Tél. MU. 3-3681

**BOULANGERIE NATIONALE**

Boul. SAINT-SACREMENT QUÉBEC, P. Q.

Tél. 2-1266

**LÉVESQUE, MORIN & DESGAGNÉ**  
AVOCATS — PROCUREURS

130, SAINT-JEAN QUÉBEC, P. Q.

Tél. 5-8073

**ODILON COUTURE ENRG.**

Plomberie — Chauffage — Electricité  
Systèmes à l'huile

27, LAVIGUEUR

QUÉBEC, P. Q.

Tél. 7-4266

Conventions et réceptions de tous genres

**CHÂTEAU BONNE-ENTENTE**

Cuisine distinctive — Chambres luxueuses à taux d'hiver  
T. V. Room et Cocktail Lounge

3400, Chemin SAINTE-FOY

QUÉBEC, P. Q.

Tél. 7-0333

**TELEVOX**

T. RICHARD, PROP.  
Interphone — Haut-Parleurs

788, SAINT-BERNARD

QUÉBEC, P. Q.

Tél. 5-8157

**MENUISERIE DESLAURIERS INC.**

MANUFACTURIERS  
Ameublement d'église

268, LALEMANT

QUÉBEC, P. Q.

Tél. 3-2600

**QUEBEC METAL PRODUCTS CO. LTD.**

R. L. ENGLISH, président  
Lattes métalliques et acier

138 est, GRANDE-ALLÉE

QUÉBEC, P. Q.

Tél. MU. 3-3387

**LA SALLE ASPHALTE LIMITÉE**

PAUL-E. DOUVILLE, Ing. P. Prés. Gér.  
Ingénieurs — Constructeurs

183, GRANDE-ALLÉE

Route La Suète

SAINTE-FOY

Tél. 4-8545

**VINCENT MASSON**

AVOCAT

425 est. boul. CHAREST

QUÉBEC, P. Q.

Tél. 2-8106

**Société d'Administration et de Fiducie**

M. HENRI DE CAZES, directeur général adjoint

113, SAINT-PIERRE

QUÉBEC, P. Q.

HOMMAGES

Tél. 4-8508 et 3-5111

**BANQUE IMPÉRIALE DU CANADA**

R. BOISVERT, gérant

Grandir à bien servir

238, SAINT-JEAN

QUÉBEC, P. Q.

HOMMAGES

Tél. 2-5284

**ADJUSTERS & APPRAISERS LTD.**

376, DU ROI

QUÉBEC, P. Q.

HOMMAGES

**BANQUE D'ÉCONOMIE DE QUÉBEC**

Siège Social : 21, SAINT-JEAN, QUÉBEC, P. Q.

Il y a une succursale dans votre localité  
pour vous bien servir.

Tél. 4-0442

**LE VENDÔME**

Le restaurant à l'ambiance

100% parisienne — Air climatisé

36, CÔTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, P. Q.

Tél. 2-5291

**CARRIER & GOULET ENRG.**

345, DU PONT

QUÉBEC, P. Q.

**DON D'UN AMI**

## BONNES ADRESSES À CONSULTER

### ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :

Roland Electric Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec

### AGENTS D'AFFAIRES :

Robert Prudent, 390, 20e rue, Limoilou, Tél. 2-4027, Québec

### AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :

Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 .... Giffard, P. Q.

### ARCHITECTES :

Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 .... Montréal

### ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :

Boucher, Germain, 72, Ste-Ursule, Tél. 5-6156, Québec, P. Q.

### ARTICLES DE SPORTS :

Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341 Québec  
419, 3e avenue, Limoilou, Québec, P. Q.

### ARTICLES DE SPORTS & ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES :

Gravel, Ludger & Fils Ltée, 7905, boul. St-Laurent,  
Tél. VE. 2581, Montréal

### ASCENSEURS :

La Cie F.-X. Drolet, 245, Du Pont Tél. 4-5257, Québec, P. Q.

### ASSURANCES GÉNÉRALES :

Chalifour, Jean, 870, du Roi, Tél. 3-9052 .... Québec, P. Q.

### ASSURANCE: NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :

Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 .... Québec

### AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :

Giguère Automobile Ltée, 249 est, St-Vallier, Tél. 8230, Québec  
Jarry & Frère Cie Ltée, G. R. Jarry, prés.,  
A. G. Jarry, vice-prés., 7275, St-Laurent, Tél. CR. 3141  
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676 .... Québec, P. Q.

### AVOCATS :

Charbonneau, Charbonneau & Charlebois, HA. 1196-1197,  
21 ouest, St-Jacques, Montréal, P. Q.  
Honorable Yves Prévost, Ministère des Affaires Municipales,  
509, Royale, Tél. MO. 3-5314, Beauport, P. Q.  
Bureau : Tél. 2-5608, Québec, P. Q.

### BANQUE :

Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes .... Montréal

### BIJOUTERIE :

Marcoux, René, 466, de la Couronne, Tél. 4-8722, Québec, P. Q.

### BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :

Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

### BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :

Boulangerie Nationale, boulevard Saint-Sacrement,  
C. P. 62, Québec, P. Q.  
Hethrington Inc., 358-366, St-Jean, Tél. 2-2081, Québec, P. Q.

### CAFÉ, THÉ, CONFITURES :

J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 .... Montréal

### CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :

Madden & Fils Ltée, 319, boul. Charest, Tél. 4-3578, Québec

### CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION VENTILATION, ÉLECTRICITÉ :

Bouchard, J.-A.-Y. Inc. 97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec

### CHIRURGIEN-DENTISTE :

Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675 .... Québec, P. Q.

### CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :

F. Baillargeon Ltée, 51 ouest, Notre-Dame, PL. 9467, Montréal

### CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :

Les Produits Sylvia Enrg.,  
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

### COMPLIMENTS :

Compliments d'un ami : J. E. S.  
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.  
Compliments d'un ami : P. .... Québec, P. Q.  
Compliments de J. M. .... Québec, P. Q.  
Compliments d'un ami : J. G.  
Succession J. P. Laberge.  
Un ami de la Revue.  
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.

### COMPTABLE AGRÉÉ :

Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 .... Québec, P. Q.

### COURTIERS :

Lagueux & Desrochers Ltée, 105, Côte de la Montagne,  
Tél. 2-8271, Québec, P. Q.

### COURTIERS D'OBLIGATIONS :

La Corporation de Prêts de Québec, 132, St-Pierre  
C. P. 68, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

### COURTIERS EN IMMEUBLES & ASSURANCES :

Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 .... Québec, P. Q.

### DÉPUTÉS :

Angers, Dr Antonio, Alma, P. Q.  
Bédard, Jean-Jacques, Tél. 5-8191 .... Charlesbourg, P. Q.  
Fleury, E., M.A.L. (Cultivateur), St-Léonard d'Aston, P. Q.  
Fox, C. J. W., Foster, Co. Brome, P. Q.  
Gérin, Denis, Coaticook, P. Q.  
Lévesque, J. R., M.A.L., prop. (Épicerie Moderne Enrg.),  
Ste-Anne des Monts, Co. Gaspé-Nord, P. Q.  
Marquis, Antonin, 325, 18e rue, Limoilou, Tél. 2-2091, Québec  
Rivard, L'Hon. Antoine, Solliciteur Général, Tél. 4-8411.  
Local : 863, Hôtel du Gouvernement, Québec, P. Q.

### DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :

Bouchard & Fils, J., 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec

### ÉCOLES :

Bart School, 109, Côte d'Abraham, Tél. 2-5889 - 7-6412, Québec

### ÉDITIONS :

Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 0369, Mtl.

### ENTREPRENEURS-ÉLECTRICIENS :

Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 .... Québec, P. Q.  
Poulin & Fils Enrg., 5, rue Thomas Chapais,  
Tél. MU. 3-2072, Québec, P. Q.  
Sylvain Lucien, 486, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 .... Québec, P. Q.

### ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :

Dubé et Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.  
Lamontagne, F.-X., 417, boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec  
Les Entreprises Bergerville Ltée,  
111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.  
Mathieu & Sylvain, 44, Sainte-Ursule, Tél. 2-2240, Québec, P. Q.  
Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

### ÉPICIERIERS :

Blouin, Paul, 160, avenue Murray .... Québec, P. Q.

### ÉPICERIES EN GROS :

Lamarche, J. H. Enrg., 5345, Ferrier, Tél. CR. 2155, Montréal

### GARAGES — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :

Tanguay, H., 64, 1ère avenue .... Gros Pin, P. Q.

### GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES DE

CARROSSERIES D'AUTOMOBILES :  
Beaulieu & Filion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec

### GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Larochelle & Fils Inc., 65, St-Roch, Tél. 5-7494 .... Québec, P. Q.

### HÔTELS :

Hôtel Montcalm et Restaurant, 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec

### IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie., 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

### LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

La Ferme St-Laurent Ltée, 6720, Garnier,  
Tél. CR. 2188-89, Montréal  
Laiterie Artie Ltée, 155, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101, Québec  
Laiterie Borden, 2701, Chemin St-Louis, Tél. 7-2551, Québec  
La Laiterie Laval Enrg., 875, 4e avenue, Limoilou,  
Tél. 4-3551, Québec, P. Q.

### LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 0369 .... Montréal  
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 .... Ottawa, Ont.

### MAGASINS À RAYON :

Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 .... Montréal  
Mozart Ltée, 210-212, St-Joseph, Tél. 2-6484 .... Québec, P. Q.

### MAGISTRAT :

Simard, Juge Gérard, Palais de Justice, Tél. 4-9290, Québec

## BONNES ADRESSES À CONSULTER

**MANUFACTURIER DE BISCUITS :**  
Les Biscuits Dion Inc., 700, 2e rue, Tél. 4-4191, Québec, P. Q.

**MARCHAND DE TAPIS :**  
Rochette, Emilien, 352 est, Saint-Vallier, Tél. 2-5233, Québec

**MATELAS :**  
Matelas Frontenac, 223, Boisseau, Tél. 5-5347, Québec, P. Q.

**MATERNITÉ PRIVÉE :**  
Ouellette, Mme J. T., 10 d'Artigny, Tél. 2-1966, Québec, P. Q.

**MÉDECINS :**  
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.  
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal

**MEMBRES ARTIFICIELS :**  
Duckett, J. A., 3651, Park Ave. Tél. HARbour 0630, Montréal

**MUSIQUE :**  
Procure Générale de Musique, 92, d'Aiguillon .... Québec, P. Q.

**NÉGOCIANTS EN GROS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES :**  
Vandry Inc., 470, des Capucins, Tél. 2-5656 .... Québec, P. Q.

**NÉGOCIANTS EN GROS :**  
(BISCUITS, CHOCOLATS, TABAC, CIGARETTES)  
Vermette, M. F., 571, rue St-Bernard, Tél. 5-7270, Québec, P. Q.

**NOTAIRES :**  
Bélanger, Raymond, 32, de la Couronne, Tél. 3-5352, Québec  
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

**OPTICIENS D'ORDONNANCES :**  
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 .... Ottawa, Ont.

**PÂTISSERIE — PAIN :**  
Jos. Vaillancourt Inc., 356-358, St-Joseph, Tél. 2-2085, Québec

**PHARMACIENS :**  
Pharmacie P.-H. Soucy, 999, Av. Cartier, Tél. 2-1235, Québec

**PHARMACIENS EN GROS :**  
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau

**PLOMBIER :**  
Chiquette, R. et Fils Inc., 428, de la Reine, Tél. 4-3782, Québec

### PNEUS :

Michaud Tire Service Ltée  
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

**PRODUITS DE SALON DE BEAUTÉ :**  
Lemieux Beauty Products, 16, rue de l'Eglise, Tél. 3-6320, Qué.  
M. A. Lemieux, résidence, Tél. 2-3073, Québec, P. Q.

**PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :**  
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

**QUINCAILLERIE GÉNÉRALE :**  
Cantin & Fils Ltée, 175 est, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec  
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-68, .... Montréal

**RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEUR :**  
Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.

**TAXIS :**  
Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.

**TERRA-COTTA :**  
Montreal Terra-Cotta Ltd., 1010 ouest, Ste-Catherine,  
MA. 6912, Montréal

**VIANDÉ GROS ET DÉTAIL :**  
Lafleur Alp. Ltée, 350, 5ième rue, Tél. 4-8524, Québec, P. Q.

**VIANDES ET PROVISIONS EN GROS :**  
Sylvain, Edmond, 70, Dorchester, C. P. 1905, Tél. 2-2035, Qué.

Blondeau, Alphonse, 500, 1ère avenue .... Québec, P. Q.

### COLLET FRÈRES LIMITÉE

INGÉNIEURS, CONSTRUCTEURS  
ET ENTREPRENEURS

Québec

MONTREAL

Ottawa

*Compliments de*

**DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs**

705, Beaumont

Montréal, P. Q.

Tél. CRescent 4183

**LE BOUQUINISTE ENR.**  
28, rue des Jardins  
Québec, 4 — Tél. 3-6760

- Catalogue périodique de livres d'occasion
- Recherche d'ouvrages épuisés
- Plan spécial de vente aux bibliothèques

# Sommaire

Octobre 1956

JACQUELINE FLIBOTTE : *Lui Seul* (poème)

GUY ROBERT : *La jeune poésie canadienne-française*

THÉRÈSE MORISSET : *En marge d'un congrès : Munich*

BERNARD MAILHIOT, O. P. : *Psychose de masse dans le Sud des Etats-Unis*

JEAN-MARIE PAUPERT : *La situation de l'enseignement libre en France*

THOMAS GREENWOOD : *La politique du Vatican*

MADELEINE VAILLANCOURT : *Histoire et prophétie*

## Le sens des faits

ANTONIN LAMARCHE, O. P. : « La Dénonciation Dion-O'Neill ».

LA DIRECTION : « *In memoriam* : H. Gaillard de Champris ».

N. G. : « Le Centenaire de Bernard Shaw ».

GUY FAUCHER : « Les disques ».

## L'esprit des livres

DOMINIQUE DE SAINT-DENIS, O. M. C. : « L'Eglise catholique au Canada ».

ROBERT SYLVAIN : « La vie et l'œuvre d'Henri de Courcy ».

R. E. BRENNAN, O. P. : « Initiation à la psychologie ».

KARL JASPERS : « Bilan et perspectives ».

JEAN SÉGUY : « Les sectes protestantes dans la France contemporaine ».

# REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.

Maison Montmorency, Courville (Québec-5), P. Q.

---

Vol. LXII

Tome II

Octobre 1956

---

## *Lui seul*

Qui peut m'aider ? Lui seul,  
Et m'aimer et me comprendre ? Lui seul.  
Les mots que ma bouche ne dit pas  
Lui seul, Seul, il les entendra.  
Seul, il sait et peut juger  
Si mon cœur est pur ou bien souillé,  
Si je suis faible, si j'ai péché,  
Et si son pardon j'ai mérité ;  
Ou sa colère excitée longuement.  
De sa douceur, j'espère sagement.  
De sa bonté, j'attends celle d'un frère.  
Du bras familial qui bien près vous enserre.  
D'une douce chaleur, délicieusement chaude,  
Qui vous prend tout entier, et de tout vous repose.  
O ! nom miraculeux sur nous tous répandu.  
O ! le sein merveilleux qui nous a tous conçus,  
Allaités, caressés, réjouis, exaltés !  
Dans ce sein Divin nous étions protégés.  
Tristes jouets de ta Toute-Puissance,  
Soutiens toujours notre pauvre espérance !

REVUE DOMINICAINE

*Descends ô Dieu, de ton grand piédestal  
Jusqu'à notre pauvre, si pauvre mal.  
Deviens homme, Homme de Douleurs !  
Pour savoir ce que c'est que de porter un cœur  
Et d'avoir soif, sans trouver une source ;  
Et d'avoir faim, sans combler notre bouche ;  
Et de chercher, sans savoir qui l'on cherche ;  
Et de ne rien trouver, sinon, notre détresse ;  
De marcher seul à chacune des heures,  
Dieu ! Marche avec moi, dans ma nuit de douleurs...*

Jacqueline FLIBOTTE

## La jeune poésie canadienne-française

Un fait prend de plus en plus d'importance dans l'ambiance de notre littérature canadienne-française : c'est celui de l'éclosion diverse, nombreuse, et, franchement, un peu surprenante, d'une jeune poésie bien à nous. Je ne crois pas qu'il soit exagéré de dire qu'une littérature vaut ce que vaut sa poésie : étant donné la place centrale qu'occupe dans toute production littéraire ce genre plus délicat, plus subtil, et plus riche.

Ces dernières années, le Canada français a vu naître plusieurs recueils, d'ici et là. Aujourd'hui nous nous arrêtons un peu en la compagnie si intéressante d'un groupe de jeunes. *Les Editions de la Cascade* sont à vrai dire une audace collective au niveau collégien (les Collégiens sont fertiles en audace : si on leur laissait plus souvent la latitude souhaitable...) Le Collège Sainte-Marie, après avoir abrité Saint-Denis-Garneau et Nelligan, se devait de continuer dans la même voie.

L'an dernier, « *Quinze poètes, cinquante-cinq poésies* », cahier collectif, paraissait aux toutes nouvelles *Editions de la Cascade*. Cette année, nous avons eu *Veilloches*. En toute confiance et pleins d'espoir, nous attendons la suite.

### QUINZE POÈTES, CINQUANTE-CINQ POÉSIES

Les gars de la *Cascade* se présentent :

« Un groupe de quinze jeunes poètes de Belles-Lettres, Rhétorique et Philosophie du Collège Sainte-Marie qui, par goût, consacrent leurs loisirs à la poésie ».

Après l'étonnement qui me procura cette curieuse confidence, je réalisai, au premier contact, que plusieurs de ces quelques dizaines de poèmes, sans prétentions et tout vifs, étaient tout à fait à leur place et aise aux côtés des plus belles pages de notre poésie canadienne-française.

S'il est vrai, comme le disait Marcel Dubé dans sa préface, que « le poème est ce qui n'a rien de maculé, rien de calculé », alors ce recueil contient plusieurs poèmes authentiques. Dès les premières pages, le petit *Tatouage* acrobatique de Champagne nous ouvre une perspective neuve :

REVUE DOMINICAINE

|             |                |                       |
|-------------|----------------|-----------------------|
| Par le vent | De l'enfer     |                       |
|             | Sur la mer     | En attaque            |
|             | S'est brouillé | Tout le sang          |
|             | A l'envers     | Et les flaques        |
|             | De l'orage     |                       |
| Ont tracé   |                | Un amer      Tatouage |

Puis c'est le langage si savoureux des pièces de Claude Dansereau :

*A prompt irradiier, pour moi depuis des ans  
Cygne, pour le baiser échappé sous la dune  
A la fenêtre d'or m'a remis le printemps...*

Il s'échappe de cet étrange alliage de tournures anciennes et d'audaces toutes récentes, une effluve de délicatesse, de gentillesse, et de noblesse qui pénètre et rafraîchit : l'auteur a inventé là une voie d'expression qu'il devrait exploiter plus à fond, sans toutefois la calculer : s'il tient à faire de la bonne poésie, qu'il demeure enjoué et spontané, gratuit et rigoureusement sincère.

*Musique*, de Pierre Desjardins, nous accueille dans un rythme interne bien dessiné et quelque peu mystérieux, sans affectation, tout droit :

*Un long      Sanglot      Dans l'eau      Pousse      Mon âme.  
                         Dans un puits  
                         Sans fond,  
                         Sans poulie,*

Un emploi très habile des mots donne au vocabulaire quotidien de l'histoire sonore des *Deux petits papillons* une nouvelle apparence, remise à neuf en quelque sorte :

*Les deux petits papillons  
Sous leurs ailes  
S'élançaient  
Sur la lance  
Du jour...*

Lions maintenant connaissance avec Jean Laurendeau qui dit de l'adolescence :

*Le combat se tenait à mi-chemin de cale,  
A mi-chemin du pont.*

Et avec Pierre Maheu, dont « l'oiseau » a une sonorité et un mouvement très intéressants :

*Et l'enfant créait des jeux  
Que volait son compagnon  
Et l'oiseau créait des joies  
Que prenait le petit garçon.*

Du même poète Ruisseau possède un effet sonore à base de R qui l'apparente un peu à Hugo. A la page suivante Jacques Marchand nous dit ce qu'il pense d'une *Analyse littéraire* :

*Un paragraphe suivi d'un autre  
Cordés les uns sur les autres  
Et qu'on assimile en disant  
« Ça c'est du style ! »*

Son texte mériterait, bien plus que d'autres, d'être analysé, littérairement et intelligemment ; c'est là une toute belle réussite, originale, bien faite ; suivent deux autres de la même veine :

*Qu'est-ce qu'il reste à voir  
Maintenant qu'on a tout vu*

interroge Bernard Séguin. Eh bien, il reste à voir plusieurs autres poèmes verts et neufs. Ces gars-là ne nous choquent pas avec leurs petites copies de réussites européennes à la mode, avec leurs essais prétentieux d'introspection, leurs élucubrations snobistes. Ils nous épatent par leur sincérité toute simple, par leur verve un peu enjouée et humoriste, et surtout par leur jeunesse bien en forme. Du moins pour la plupart. Non seulement « ils sont près de la poésie » comme le disait Dubé dans sa préface, mais ils y sont en plein !

*La voie de sang* de Champagne laisse une intensité de pensée et une habileté dans le maniement des mots, bien rares. La petite *Fantaisie* de Contant est tout à fait légère et plaisante. Guy Drouin nous donne dans *Oh cette joie de vivre* des définitions qu'on devrait citer toutes :

|                                     |                                          |
|-------------------------------------|------------------------------------------|
| <i>Le désir : Une évasion</i>       | <i>Une croix sans rédemption</i>         |
| <i>Un espoir : Un cœur de femme</i> | <i>Herbe assoiffée sous le nuage</i>     |
| <i>Un sourire : Lèvre d'enfant</i>  | <i>Oasis vert sur le sable ardent...</i> |

Puis vient un *Appel inutile* qui rappelle certaines chansons de Félix Leclerc.

*C'était un drôle de fois...*

nous dit Yves Dubé : la première page de ce poème est des plus délicieuses. De son côté Marchand nous avoue : « *J'ai ressenti...*

*des rêves amarrés en moi...*

Et ça continue, divers et intéressant. On ne peut citer chaque nom et chaque poème. Je signale ce qui m'a plu davantage, acceptant volontiers des choix autres...

« *La route se colle à mes talons* », dit Séguin ;

« *Mains vides, rêves éteints, derniers partages* », dit Papillon ;

« *La vie qui me repousse en l'enfant qui m'appelle* », dit Dubé.

Quand il y aura des jeunes qui diront de telles choses, et qui les diront aussi bien, les plus âgés n'auront pas le droit de dire : « Dans notre temps... »

\* \* \*

#### VEILLOCHES

« Une œuvre de jeunes anxieux de se donner à une poésie de l'éternelle nouveauté et de l'ambarrassante richesse de nos vingt ans ». Yves Dubé : Présentation.

J. André Contant. — *Sa Ballade*, dès le premier contact, nous laisse entrevoir la qualité de son talent poétique, aussi complet que bien fourni :

*Je me disais aussi  
En prenant ce chemin  
Que je n'arriverais jamais au pays...*

Simplicité, absence de bavardage et d'affectation, fuite de l'hermétisme et de l'artificiel. Et pourtant, avec *Si tu me dis ce que tu es*, Contant va au-delà de l'immédiatement observable, mais avec la délicatesse d'un artisan consciencieux et attentif, et non pas avec le coup de baguette magique du prestidigitateur. Pour lui la poésie n'est pas tours de passe-passe, formules incantatoires. Ce gars qui dit :

*J'avais mis le monde dans ma poche*

n'ignore pas la présence des « anges » et la valeur d'une belle « chanson ». Il pense que « par-dessus le sens premier de la réalité, un univers latent espère qu'on le découvre et qu'on en traduise les virtualités ». Et ses quelques poèmes d'enfance sont des plus beaux que je connaisse dans ce genre si fragile :

*...Nous quand on s'ennuie  
On compte les passants...  
...Dans mes rêves, bouffon,  
J'ai revu ton visage  
Tu faisais de grands bonds  
Dans mes livres d'images...*

Guy Gervais. — « Je me suis inventé un monde de formes et de couleurs rêvées, où tous ne peuvent pénétrer ».

Les poèmes de Gervais sont sans doute, comme il le veut lui-même, « des bribes de silence ». Mais avec lui nous devons ajouter : « d'un silence emprunté ». Car chez-lui nous ne trouvons pas toujours cette qualité essentielle d'une bonne poésie : la vérité et l'intégrité d'une inspiration. C'est toujours un peu gênant et dangereux d'être doué de trop

de facilité : l'élan d'inertie du talent, en quelque sorte, risque d'être pris en lieu et place d'un élan de mouvement dont la qualité serait bien supérieure.

Son vocabulaire est large, coloré, musical : mais il triche quelque peu trop l'intelligible. Inutile de lui demander d'imiter rigoureusement Boileau : son esprit ne se plierait pas à une telle contorsion. Mais il y gagnerait à voir d'un peu près tout ce qu'il y a de bon dans *La Fontaine*, et aussi chez ses voisins du recueil *Veilloches*. Il pourrait ensuite, me semble-t-il, améliorer et soutenir la qualité de ses trouvailles, qui sont très appréciables.

*Pierre Desjardins.* — Desjardins a une vision bien particulière, riche et vive, florale souvent, et aérienne. Mais quelque chose m'inquiète

*Suspendu dans le vide inquiet*

de plusieurs de ses lignes. Manque de cohésion interne, ou d'esprit synthétique, ou d'unité d'inspiration. Il n'en reste pas moins vrai que *La tortue* et *Consumatum est* sont des maîtresses pièces. Il faut citer *L'enfant qui sourit* :

*Navire qui s'éloigne ; une percée au soleil  
Voyage disparu, le passé est futur.  
Univers sur le doigt, une tache de miel,  
Le sourire d'un cœur dans un gouffre neuf, pur.  
L'enfant dans l'Océan qui allonge ses noms  
Boit d'un rire innocent le calme de ses lèvres.*

\* \* \*

Après un examen de ces deux recueils de poèmes de collégiens, je pense à bien des choses.

D'abord à féliciter ceux qui, au Collège Sainte-Marie, ont réalisé cette entreprise des Editions de la Cascade, à les remercier des bons moments qu'ils nous invitent à passer en leur compagnie, et à les en-

## LA JEUNE POÉSIE CANADIENNE-FRANÇAISE

courager à continuer audacieusement. Les gars ont tout avantage à profiter de l'occasion qu'on leur offre, et à faire des vers, comme au temps de Lamartine, mais dans un autre style ! (Il faudrait ponctuer ! pour imiter P. Desjardins ! : qu'il me pardonne cette pointe dénuée de toute malice !)

Ensuite je pense que la jeune poésie canadienne-française n'est pas du tout en débandade.

Ce qui nous invite à continuer de tourner notre attention sur ce sujet bientôt, mais dans un autre milieu que celui, pourtant si sympathique et accueillant, de la *Cascade*.

Guy ROBERT

## En marge d'un congrès: Munich

Voir trois mille personnes représentant cinquante-sept pays, réunis parce qu'ils travaillent pour une même cause, c'est quelque chose d'extraordinairement impressionnant ! C'est ce qui est arrivé au 8e Congrès international de service social de Munich, en Allemagne, du 5 au 10 août dernier. La ville était en liesse et tous savaient, du chauffeur de taxi aux plus hautes autorités religieuses et civiles, qu'un événement important se passait dans ses murs.

Le thème du Congrès était : L'industrialisation et le Service Social en faveur de la famille et de la communauté.

Au cours de trois séances plénières, six rapports furent présentés :

1. — Répercussion de l'industrialisation sur l'attitude mentale, les formes de vie, la vie de famille :
  - a) dans les pays fortement individualisés,
  - b) dans les pays nouvellement individualisés.
2. — Le service social et l'industrialisation :
  - a) Tâches nouvelles concernant la vie familiale et industrielle.
  - b) Tâches nouvelles dans l'organisation de structures de vie en commun.
3. — Répartition de la responsabilité sociale :
  - a) Comment conserver l'équilibre des tâches entre le service social et la politique sociale ?
  - b) La contribution essentielle du service social dans un plan d'industrialisation.

Les assises principales se tenaient sur les terrains de l'Exposition de la ville, parc immense dans lequel un restaurant, un bureau de poste et des salles nombreuses et de toutes dimensions, étaient mis à la disposition des congressistes. Les abords du parc et les salles utilisées étaient décorés de drapeaux de toutes les nations et de fleurs à profusion, ce qui créait déjà une atmosphère extrêmement sympathique.

## EN MARGE D'UN CONGRÈS : MUNICH

Le service social ! Voilà un mot qui a un sens, tout de même ! Voilà un idéal qui a ses racines dans la réalité ! Car, même si nous étions de pays différents, quelque chose nous rapprochait et faisait que nous ne nous sentions pas totalement étrangers les uns les autres, et ce quelque chose pouvait se traduire ainsi : tous nous avons la vocation de servir, d'aider notre prochain à s'aider lui-même ! C'est ce lien commun formidable qui nous faisait causer avec notre voisin, sourire à celui que l'on rencontrait parce qu'il portait l'insigne du Congrès. C'est à cause de cette communion de pensée que les Congrès sont aussi profitables par les relations que l'on y établit que par les études qui y sont faites.

Quoi relater de tout ce que j'ai vu et entendu ? Le raconter en entier remplirait un volume. Je n'en choisirai que deux épisodes qui m'ont valu d'être fière canadienne.

Le premier, quand j'ai été témoin de l'ovation qui a été faite à l'un de mes compatriotes, à la suite de la conférence magistrale qu'il a donnée devant un auditoire d'élite. Je veux parler du Très Révérend Père Georges-Henri Lévesque, O. P., supérieur de la Maison Montmorency à Québec.

Le second, quand le Dr Georges Davidson a été élu président de la Conférence internationale de service social pour le prochain terme. Les séances plénières du Congrès avaient lieu de 9 heures 30 à 11 heures le matin. Puis les groupes se partageaient pour l'étude : quatre commissions composées de deux représentants de chaque pays siégeaient dans des salles situées sur les terrains du congrès, alors que vingt carrefours avaient leurs réunions à l'Université de Munich pour les séances du reste de la journée.

Ce mardi matin, 7 août, le Très Révérend Père Lévesque était au programme. La conférence fut la seule des sessions plénières qui fut prononcée en français ; il fut le seul canadien et le seul prêtre à présenter un travail devant tous les congressistes réunis.

La tâche du conférencier était à la fois lourde et très délicate, car si l'auditoire était homogène dans le sens qu'il avait un intérêt général dans

le service social, il ne fallait pas oublier qu'il était composé de gens de nationalité, de langue et de croyance différentes. Le Très Révérend Père Lévesque a résolu le problème en parlant comme un sociologue, un philosophe et un travailleur social, bien qu'il se défende de ce dernier titre.

Nous essaierons de donner les grandes lignes de sa conférence qui avait pour titre : Les nouvelles tâches du service social en face des problèmes que l'industrialisation pose à l'institution qu'est la famille et à la vie familiale.

Le Père Lévesque brosse d'abord un tableau de l'ensemble des effets de l'industrialisation sur la famille : transplantation massive de familles rurales déracinées de leur milieu naturel ; stabilité du foyer sans cesse menacée par la mobilité professionnelle et les aléas du marché du travail ; désintégration des cadres traditionnels de la société domestique par l'allégeance nouvelle et concurrente que l'entreprise impose au père, par le travail de la mère hors de la maison, l'indépendance précoce des enfants, l'affaiblissement de l'autorité des parents, l'augmentation inquiétante des divorces et des désertions, l'amenuisement des dimensions du groupe familial.

Le conférencier groupe les tâches nouvelles du service social en face de ces problèmes de la famille autour des trois devoirs suivants : penser, agir avec imagination, aimer, c'est-à-dire élaborer une nouvelle pensée familiale, faire de la recherche afin de découvrir les meilleurs moyens d'aider la famille et régénérer le dévouement aux intérêts familiaux.

Le Père Lévesque développe longuement ces trois points en soulignant que même si l'on se fait une philosophie de la famille, même si des recherches scientifiques et bien menées trouvent les mesures nécessaires pour solidifier ses structures et assurer l'efficacité de sa fonction, c'est encore dans le cœur des hommes que se trouve la réponse aux questions que l'on se pose et le véritable mobile pour une action efficace.

Comme suggestion pratique, il propose l'organisation d'une commission permanente qui serait chargée de définir les principes sur la famille

et d'énoncer ses droits fondamentaux que tout service social doit s'appliquer à préserver et à défendre.

Puis le conférencier définit d'une façon très nette quelles sont les tâches du service social dans un monde que l'individualisation a radicalement transformé et où la famille ne peut vivre en plénitude que si elle sait, tout en restant fidèle à son Etre, s'adapter aux conditions nouvelles créées par l'immense révolution industrielle qui se poursuit en ce moment sous le regard inquiet des hommes.

Enfin, il termine d'une façon brillante son exposé en faisant l'apothéose de la famille, valeur de civilisation. Première de toutes les sociétés, la famille est un centre et une source. C'est dans son sein que naît la personne humaine et c'est chez elle que se forme l'homme et que se prépare le citoyen.

La valeur de la civilisation de demain est liée au sort qu'elle fera à la famille. Et comme il semble bien que le monde s'achemine vers des formes d'organisation de plus en plus vastes, anonymes et impersonnelles, et que pour autant l'humanité se trouve en danger de voir ses racines et ses forces vives dévorées par les monstres froids de l'Etat, des bureaucraties et des machines sociales, une chose importe qui doit être la devise du service social contemporain : sauver la famille, ce qui veut dire, pratiquement, sauver la personne humaine. Voilà bien une mission digne de l'intelligence et du cœur des travailleurs sociaux du monde entier. Ils contribueront ainsi pour une large part à apprendre au monde la puissance et la gloire de la fraternité.

Une traduction simultanée nous était donnée en anglais et en allemand. Bien que cette traduction enlève toujours un peu de saveur au texte, nous ne pouvons qu'admirer cette trouvaille de la science qui nous permet de comprendre tout ce que nous entendons, même si nos connaissances des langues étrangères sont limitées.

A la fin de sa conférence, le Père Lévesque a été longuement ovationné. Celui qui l'a remercié a dit ceci : « Nous venons de vivre l'un des plus beaux moments du Congrès ». De fait, l'exposé du conférencier était

profond, substantiel, solide, clair et précis. Les suggestions étaient opportunes et réalisables. Nous sentions dans chaque ligne, sinon dans chaque mot, la philosophie chrétienne et catholique qui l'inspirait. Ces choses devaient être dites et répondaient à un besoin intérieur que chacun ressentait mais que personne n'osait exprimer.

Nous devons être reconnaissants au Très Révérend Père Lévesque d'avoir eu le courage et le talent de faire ressortir les grands principes de la philosophie de la famille dont l'application seule peut encore protéger celle-ci dans la société industrielle.

Le deuxième épisode que je veux relater eut lieu à la séance de clôture du Congrès alors que le Dr Georges-F. Davidson, sous-ministre canadien du bien-être social, qui était vice-président de la Conférence internationale, en fut élu président pour le prochain terme d'office. Le Dr Davidson est une figure bien connue dans le champ d'action du service social canadien, car, depuis de nombreuses années, il y occupe des postes de commande et est à l'avant-garde. Tous connaissent son large sourire, sa politesse exquise et sa compétence reconnue dans le domaine social. Comme nous avions su quelques jours à l'avance que le Dr Davidson serait le nouvel élu à la présidence, nous nous sommes réunis à l'heure du thé pour lui offrir nos hommages, nos félicitations et l'assurance de notre entière collaboration. Le nouveau président aura à préparer avec son comité le Congrès international qui aura lieu à Tokio en 1958. Nous nous donnons donc rendez-vous au Japon dans deux ans.

Deux canadiens à l'honneur à l'échelle internationale, n'est-ce pas là une raison d'être orgueilleux de la place qu'on donne au Canada dans le monde international ? Sans doute, devons-nous rester objectifs en admirant sincèrement les plans de sécurité sociale qui sont bâtis dans les autres pays et les personnages de marque qui contribuent à leur réalisation, mais il n'est pas défendu, quand on revient chez soi, de penser que nous avons, nous aussi, nos grands hommes et que nous avons avancé à pas de géants depuis quelques années dans la profession du service social qui est encore jeune chez nous. Prenons des autres tout le bien possible et transposons dans notre société à nous ce qui peut en être réalisable.

## EN MARGE D'UN CONGRÈS : MUNICH

Que conclure de ces études en commun, de ces contacts précieux et de ces échanges d'idées si enrichissants ? Les rapports généreux qui nous ont été donnés dans les séances de clôture présentent tout un programme d'action pour des années à venir.

Nous pouvons, je crois, en tirer au moins une conclusion générale, c'est que le Service Social est nécessaire dans tous les domaines où il peut exercer ses activités ; c'est lui qui aidera à neutraliser les mauvais effets de l'industrialisation chez les individus et à promouvoir les mesures de bien-être qui contribueront à améliorer notre société, à la rendre meilleure et plus heureuse.

Nous, travailleurs sociaux, avons une mission à remplir. Sachons nous en rendre dignes, car on attend beaucoup de nous.

Thérèse MORISSET, M. S. S.

*Surveillante du travail professionnel,  
Le Service familial de Québec.*

## Psychose de masse dans le Sud des Etats-Unis

Un juif, psychanaliste de Boston, quelques mois à peine après s'être converti au catholicisme, fut apostrophé par un Bostonais, « catholique de naissance », qui le félicita en ces termes : « Vous avez fait preuve d'un rare sens des affaires, en vous empressant de devenir catholique à Boston ». Bouleversé qu'on mette aussi gratuitement en doute l'authenticité de sa conversion, le pauvre homme finit par balbutier : « Il ne me reste plus qu'à devenir nègre, et j'aurai connu tous les états de discrimination qu'un citoyen américain puisse expérimenter » !

Des trois groupes minoritaires, catholiques, juifs et nègres, qui dans le moment sont victimes de discrimination aux Etats-Unis, les nègres sont sans doute ceux contre qui les pires injustices sont commises. Des faits récents l'ont montré amplement. Qu'un évêque du Sud se voit obligé de menacer d'excommunication les fidèles d'une des paroisses de son diocèse, qui se refusaient d'assister à la messe parce qu'elle était célébrée par un prêtre noir, prouve assez à quel point là-bas les préjugés anti-nègres sont tenaces et solidement ancrés. La foi et la charité semblent avoir été jusqu'ici impuissantes à rectifier les perceptions et les attitudes sociales concernant ce régime de ségrégation, arbitrairement imposé aux Noirs depuis l'abolition de l'esclavage, il y a près de cent ans.

L'événement récent, le plus symptomatique de cet état de tension aiguë, qui subsiste toujours entre Noirs et Blancs dans le Sud des Etats-Unis, est sans contredit le sort fait, il y a quelques mois, à cette étudiante, Autherine Lucy, de l'Université d'Alabama. Elle n'avait été acceptée que sur un ordre de la Cour fédérale, après un procès, intenté à l'Université, qui avait duré deux ans. Mais à peine eut-elle fréquenté l'Université quelques jours qu'étudiants et professeurs se concertèrent et exigèrent son renvoi. Les autorités ayant tardé à s'exécuter, pour leur forcer la main une émeute fut organisée qui faillit dégénérer en lynchage. Par peur

de plus graves désordres, Miss Lucy fut exclue de l'Université. Une fois de plus elle dut recourir aux tribunaux pour obtenir que l'Université fut mise en demeure de respecter ses droits à une éducation universitaire. Mais à peine les tribunaux avaient-ils enjoint, pour une seconde fois, les autorités de l'Université à se conformer à la loi fédérale, dite de « désagrégation », que celles-ci invoquaient lâchement des raisons disciplinaires pour la congédier. Bref Miss Lucy aura demeuré en tout cinq jours à l'Université d'Alabama : s'étant mise en vain sous la protection de la constitution du pays le plus puissant sur terre.

Comment expliquer qu'en 1956 des citoyens américains, du seul fait de la couleur de leur épiderme, se voient refuser des droits aussi élémentaires ? Il ne semble pas exister de motif rationnel et avouable pour justifier une attitude aussi aberrante dans un pays qui se proclame la démocratie la plus évoluée au monde. Les motifs — ou plutôt les mobiles en cause — sont à notre avis d'un autre ordre, inconscients et irrationnels pour une grande part. En serait-il des groupes comme des individus ? Faudrait-il retracer dans le passé des relations Blancs-Noirs aux Etats-Unis, les incidents socio et psycho-géniques qui les ont traumatisés et asservies depuis à des mécanismes de névrose collective ? Il semble que ce ne soit que dans cette perspective génétique que l'on puisse expliquer avec quelque vraisemblance des comportements de groupe aussi primitifs.

A la lumière des données historiques, ces relations nous apparaissent avoir été faussées dès le point de départ, du fait que les Noirs sont entrés aux Etats-Unis comme esclaves. Le jour où le Président Lincoln, pour répondre à l'indignation croissante des Américains du Nord, exigea des Etats du Sud l'abolition de l'esclavage, ces derniers se révoltèrent. Ce fut la Guerre de Sécession. Si les Nordistes réussirent après cinq ans de lutte à vaincre les Sudistes, leur triomphe ne fut qu'apparent. De fait, leurs succès militaires furent fortement compromis par l'assassinat de Lincoln, abattu par des terroristes à la solde des Sudistes. Une fois que fut disparu celui qui probablement aurait réussi à achever l'unité du pays autour de sa personne, la victoire finale des Nordistes n'apporta pas aux Noirs la liberté promise.

Contraints par la force à renoncer à la possession d'esclaves, les Blancs du Sud ne s'y résignèrent qu'à demi. Ils s'ingénierent aussitôt à créer une situation sociale aux Noirs impossible. Si constitutionnellement, au plan national, ceux-ci étaient dorénavant des hommes libres, ils ne possédaient, à l'intérieur de leurs états respectifs, aucun des droits fondamentaux des citoyens américains : celui surtout qui les implique tous, le droit de vote. Comme auparavant, les Blancs continuèrent à se considérer comme possédant de fait des droits illimités sur les Noirs et ceux-ci apprirent très tôt à leurs dépens, qu'en vertu de fictions légales, savamment formulées, ils étaient, même juridiquement, plus que jamais à la merci de leurs anciens maîtres.

Dans la suite, chaque fois que les Noirs tentèrent de réclamer la reconnaissance de leurs droits d'hommes libres par les Blancs, ceux-ci s'y refusèrent fanatiquement. Même aujourd'hui, toute concession aux Noirs paraît à la plupart absolument inadmissible. C'est pour les Blancs un sujet tabou qu'ils sont incapables d'aborder objectivement. Dès qu'un étranger tente de discuter avec eux de ce problème, ils se ferment et opposent de façon presque compulsive les résistances les plus chargées d'émotions. Comme si en reconnaissant que les Noirs, en tant que citoyens américains, leur sont égaux en droit, ils donnaient enfin raison aux Nordistes qui depuis un siècle font pression sur eux ! On pourrait retracer ici les reliquats, non assimilés, d'un traumatisme collectif. Psychologiquement les Sudistes agissent comme s'ils n'avaient jamais pu accepter la victoire des Nordistes : ils s'avoueraient vaincus le jour où ils céderaient aux Noirs les droits que ceux-ci ont acquis au moment de leur émancipation. De fait ils n'ont jamais su pardonner aux Nordistes de s'être immiscés dans le règlement d'un problème qui leur est toujours apparu comme relevant exclusivement de l'autonomie des Etats. Les collectivités comme les individus n'hésitent pas à rationaliser leur passé pour se justifier d'y demeurer morbidement fixé et de ne pouvoir s'en dégager. Le mythe de l'autonomie leur fournit alors la dialectique la plus propre à convaincre les hésitants que leur survie comme groupe ne peut être

assurée que par des attitudes intransigeantes. Chez de telles sociétés, enlisées dans le passé, des mythes collectifs doivent prendre naissance pour servir à camoufler les mobiles inavouables des comportements de groupe, nécessaires à perpétuer le « statu quo ». Le plus souvent ces mythes provoquent une extrême rigidité et un négativisme stérile au plan des relations inter-groupes, rendant ces sociétés incapables d'échanges authentiques avec aucun groupe du dehors.

De rigoureuses enquêtes sociologiques ont montré que les Blancs du Sud se refusèrent à tout compromis avec les Noirs parce qu'au fond ils craignent d'y perdre les avantages, nettement anachroniques, de leur statut de minorité privilégiée. Leurs relations avec la majorité noire sont devenues très tôt conditionnées par des réflexes de défense de type nettement pathologique. Le recours au lynchage en est un symptôme alarmant. Qu'on songe un moment que de 1900 à 1948, dans quatre seulement des quatorze états du Sud, les archives des commissariats de police nous révèlent qu'il y eut 4 686 Noirs lynchés. Ajoutons que les cas enregistrés ne représentent qu'une faible proportion des lynchages réellement commis. Les victimes, toujours d'après les rapports de la police, ont été dans certains cas mutilées, dans d'autres battues à mort ou traînées à l'arrière d'une voiture par des populaces déchaînées, se livrant au sadisme le plus éhonté. Il importe de préciser en plus qu'aucun de ces Noirs lynchés ne fut d'abord traduit en cour de justice, et que dans 3% seulement des cas, les responsables de pareils actes furent condamnés, le maximum de la peine ayant été sept mois de prison. Mais quels crimes reprochaient donc à ces Noirs leurs accusateurs blancs ? On croirait évoquer les périodes concentrationnaires du régime nazi ! 64% des victimes ont été exécutées pour avoir réclamé de voter au moment des élections ou encore pour avoir osé s'asseoir dans les compartiments réservés aux Blancs ou avoir négligé (ces Noirs n'ont vraiment aucune manière), de laisser la route libre à une automobile conduite par un Blanc. Qu'on en vienne à tuer des êtres humains pour semblables peccadilles et qu'on tente par les plus ineptes arguties de démontrer la moralité publique

d'aussi sauvages attentats prouve assez à quel point pareils phénomènes de groupe tiennent de la démence collective.

Comment expliquer qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle des groupes civilisés se livrent encore à d'aussi barbares forfaits ? Il semble que les Blancs du Sud en soient venus graduellement à éprouver une véritable phobie compulsive à l'égard des Noirs. Non seulement ils les perçoivent comme des êtres biologiquement et psychologiquement dégénérés, des tarés mentaux, mais surtout, d'où leur répulsion incontrôlable à leur dire, comme de véritables agents de contamination. Tout rapprochement, contact ou échange avec eux comporte pour le Blanc un danger de contagion. Socialement ainsi que moralement, il devient alors impérieux de les tenir à distance par tous les moyens, exactement comme on fait des lépreux. C'est de ces appréhensions que s'entretient le mythe, absolument fantaisiste, répandu dans le Sud, que les Noirs sont atteints d'un « complexe de viol » et, pour cause, doivent être traités comme des « intouchables » : d'où la ségrégation la plus stricte et la plus rigide entre Noirs et Blancs dans tous les secteurs de la vie sociale. Ces tabous ont une telle emprise sur les esprits qu'encore aujourd'hui, dans plusieurs églises catholiques, les Noirs ont leurs places réservées, les plus réleguées et les moins enviables : les jubés. Pire encore, au moment de la réception de la communion, les Noirs doivent attendre que les Blancs aient été « servis ». S'il arrive qu'un catholique blanc se présente à la sainte table, une fois que le prêtre ait communié les Noirs, il est de coutume, en certaines églises, ceci est le comble, que le prêtre se doive purifier d'abord les doigts avant que le retardataire blanc ne consente à ce que l'hostie sainte puisse être déposée sur sa langue !

De pareils abus ont été dénoncés à maintes reprises et avec un rare courage par l'épiscopat catholique des diocèses du Sud des Etats-Unis. Des lois fédérales contre la discrimination raciale ont été promulguées et, depuis trois ans, sanctionnées par la cour Suprême. Mais ces mesures n'ont réussi de fait qu'à modifier en surface les comportements. Elles n'ont pas suffi à rectifier les motivations et à objectiver les perceptions sociales.

## PSYCHOSE DE MASSE DANS LE SUD DES ETATS-UNIS

Il faudrait que les Blancs du Sud parviennent à se libérer des nombreux stéréotypes et clichés défavorables aux Noirs. Mais depuis deux cents ans les préjugés se transmettent d'une génération à l'autre et sont devenus fonctionnellement partie intégrante de leurs systèmes de valeurs culturelles.

Les données psychologiques et sociologiques s'accumulent depuis vingt ans sur le fait nègre, cependant même les meilleurs parmi les Blancs refusent toujours d'en reconnaître la validité. Il leur faudrait renoncer aux compensations de prestige et de bénéfices politiques que leur assurent les infranchissables barrières sociales qu'ils ont érigées entre eux et ceux qui jadis ont été leurs esclaves. Pour apaiser leurs consciences chrétiennes ils se sont convaincus, à l'aide des plus subtiles rationalisations, reposant sur une exégèse de l'Ancien Testament pour le moins douteuse, que les Noirs appartiennent, comme descendants de Cham, à une race maudite. Il n'y aurait qu'un salut pour les Noirs, se persuadent-ils dans leur pharisaïsme, ce serait d'incarner ce type humain, popularisé par le cinéma et la littérature : celui de devenir un serviteur jovial, bonace, inoffensif, dévoué, humble, fidèle, craignant Dieu et les Blancs ! Les Noirs, affirment-ils avec des airs les plus faussement innocents, ne leur paraissent acceptables et dignes, au besoin, de tolérance ou de compassion que dans la mesure où ils se résignent de bonne grâce à constituer l'infra-structure d'un monde social, édifié pour l'unique bénéfice des Blancs. Mais chaque fois qu'ils se permettent d'oublier les distances qui les séparent de leurs maîtres, ces derniers se doivent, en conscience, de les rappeler à l'ordre sans merci et de ne pas hésiter à leur infliger les châtiments les plus propres à leur inspirer la crainte et le respect.

Faudra-t-il attendre, comme dans le cas des juifs, que des milliers d'entre eux soient exterminés sans pitié pour que nos cœurs de chrétiens s'apitoient enfin sur le sort de ces nègres américains. Seul, semble-t-il, un S. Vincent de Paul pourrait trouver des accents d'une charité assez dévorante pour remuer les entrailles de ces Blancs, drapés dans leurs droits et leurs privilèges de caste, vivant dans une inconscience effarante

de l'essentiel du message évangélique. Peut-être Monsieur Vincent, lui qui considérait les disgraciés de ce monde comme ses maîtres, leur ouvrirait-il les yeux sur l'illogisme d'une vie de chrétien où la charité n'est pas un dépassement de la justice. Il leur rappellerait sûrement, deux mille ans après le Christ, que la charité ne fait « acception de personne » : « ni Juifs, ni Gentils, ni Grecs, ni Barbares, ni Maîtres, ni Esclaves ». Sous-doués, ou sur-doués, évolués ou névrosés, primitifs ou civilisés, pauvres ou riches, nous pouvons tous, depuis la rédemption, nous considérer comme les enfants d'un même Père : ses préférés étant, parce que l'humilité du cœur leur est souvent plus facile, les plus détériorés et les plus dévalorisés d'entre nous. On disait du Christ sur terre qu'Il n'était pas comme les autres hommes. Ses yeux ne s'arrêtaient jamais aux apparences des choses. Aussi les seuls qui lui ont fait horreur et encouru sa colère impitoyable ce sont les Pharisiens. Sous son regard, ils ne pouvaient masquer ce qu'ils étaient : des monstres de prétentions. Ce ne sont pas les Noirs qui seront exclus de son Royaume. Les seuls réprouvés, éternellement, seront les « sépulcres blanchis ».

Bernard MAILHIOT, O. P.

## La situation de l'enseignement libre en France

Le public éclairé canadien n'est pas sans lumières, déjà, sur un problème qui se pose en termes cependant si différents en Canada et en France : le grand conflit d'opinion qu'il a fait naître depuis des lustres a eu des résonances sur tous les rivages, et tant de personnalités y ont pris part d'un côté et de l'autre, qu'il paraît bien impossible d'en dire des choses vraiment neuves. Pourquoi donc essayer d'en écrire ? N'y a-t-il, à l'occasion de l'actuelle recrudescence des conflits scolaires, rien de mieux à faire qu'à résumer les positions en présence ?

Je ne le pense pas : cela, d'abord serait fastidieux et, en grande partie, inutile. Les noms de Falloux, Waldeck-Rousseau, Combes, les expressions de « séparation de l'Eglise et de l'Etat », de « Loi sur les associations », d'« enseignement congréganiste », de « Loi Barangé », etc., ne sont pas pour les Canadiens lettres mortes. Je m'adresserai donc aux Canadiens un peu comme à des Français de France ; mais ce sera à eux de toujours avoir à l'esprit que je parle de la situation française et non point canadienne du problème.

Il est encore une seconde raison pour me pousser à ne pas me contenter d'un résumé, c'est que, si peut-être tout ou presque tout a été dit matériellement, il ne m'apparaît pas qu'on ait sérieusement tenté une confrontation des points de vue véritablement constructive ni, en un mot, qu'on ait jamais proposé une *synthèse* compréhensive. Nous parlerons donc d'enseignement libre en général. C'est une question qui a empoisonné et continue à empoisonner notre vie politique, intérieure et extérieure ; il y aurait peut-être intérêt à la ramener à des termes clairs ; et il y a peut-être intérêt aussi à ce que les Canadiens sachent comment nous pourrions, dans notre contexte politique français, faire progresser la discussion par une attitude de bonne foi réciproque et par des positions radicales.

Je considérerai d'abord la question d'un point de vue purement civique, et là je dirai tout de go qu'en effet *logiquement*, l'opposition à l'enseignement libre ne devrait être le fait que du parti communiste ; cela n'aurait rien d'anormal ni d'irritant ; car, si nous étions au Moyen Age, en pays de chrétienté, nous lutterions contre un enseignement païen ou hérétique, non étatique, en somme, puisqu'à ce moment l'état était chrétien ; les marxistes, eux, qui préparent une société marxiste, ont donc tout intérêt à lutter *dès maintenant* contre un enseignement *non étatique* qui, dans l'état marxiste ou pré-marxiste, serait, de par ses principes, un facteur d'opposition, sinon au système économique, du moins à la philosophie.

Mais, ce ne sont pas ces motifs qu'affichent les communistes (si bien que finalement eux non plus, s'ils étaient logiques avec leurs positions *tactiques*, ne devraient pas être des adversaires déclarés de l'enseignement libre) ; car, en réalité, sur cette question ils font front commun avec la quasi-totalité des radicaux, le petit groupe des progressistes et surtout les socialistes (grand parti d'opposition à l'Ecole Libre : s'il n'était plus le parti de la laïcité, le S.F.I.O. ne serait plus rien de particulier), bref, les communistes font ici front commun avec tous les « démocrates » et les raisons alléguées pour défendre leurs positions sont : défense des libertés républicaines, de l'égalité et la fraternité républicaines. Tout cela est très joli, mais j'ai toujours été très étonné de ce que la France fût le seul pays au monde où les notions de liberté et de démocratie soient une entrave à l'enseignement libre ! Les grandes démocraties qu'admirent tant nos libéraux, les grandes démocraties, en tout cas, avec lesquelles ils ont contracté alliance, je veux dire par exemple la Grande-Bretagne et surtout les Etats-Unis, ces nations sont des pays où l'enseignement libre est pratiqué d'une façon absolue, dans une grande fraternité...

C'est Napoléon qui brisa net le véritable libéralisme, l'indépendance et le fédéralisme universitaires tels qu'ils étaient pratiqués au Moyen Age et tels qu'ils le sont encore dans bon nombre de pays ; c'est lui qui a institué l'étatisation, la fonctionarisation, le monopole de ce qui

## LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE EN FRANCE

était autrefois l'université et qui n'est plus maintenant qu'une administration d'Etat comme une autre. Voilà ce que nos libéraux défendent. C'est aussi pourquoi je parlais de *paradoxe* dans mon titre car, du point de vue civique, ce sont les catholiques qui, en défendant l'enseignement libre, défendent aussi l'esprit libéral et démocratique.

\* \* \*

Mais, quoiqu'il soit devenu un lieu commun de dire que dans le cœur de chaque français — quelque opinion politique qu'il professe — se cache un petit aigle bonapartiste, nous ne nous contenterons pas de cette explication et nous chercherons la véritable raison de cette situation ; elle est d'ailleurs bien simple et assez connue, c'est l'*anticléricalisme* et l'*irréligion*. Nous n'avons pas ici à nous défendre sur ce point ; disons seulement qu'il y a là des responsabilités à partager ; l'état français, dans le passé impérial et républicain, fut souvent odieux ou maladroit à l'égard de l'Eglise et de la religion ; du côté catholique, nous sommes bien éloignés d'avoir été exempts de torts dans notre attitude politique ; nous, catholiques français avons souvent confondu, dans le passé, pour ne rien dire du présent, la juste et sainte opposition du nom de l'Evangile, avec les luttes politiques personnelles ; certains ont pu profiter de la tribune de l'enseignement pour combattre illégitimement le régime ; c'est là avec la volonté d'irréligion, une des causes les plus fortes de l'anticléricalisme sur le plan de l'enseignement.

Mais maintenant tout ceci est apparemment bien changé ? Oui, c'est vrai ; il n'y a pas moins d'opposants au régime dans l'enseignement d'Etat que dans l'enseignement libre ; on peut même dire qu'il y en a davantage, car l'Ecole Libre est maintenant bien sage, tandis que c'est dans l'enseignement d'Etat que se trouvent la quasi-totalité des marxistes et le plus grand nombre d'anciens ou de nouveaux hommes d'Action Française, tous opposants à la république, du moins dans son état actuel...

Quant à l'irréligion, elle est aussi beaucoup moins apparente : le « curé » est à l'honneur dans les Livres, à la scène, à la radio, sur le petit

et le grand écran ; on n'a jamais tant parlé, publiquement et avec une telle sympathie, de problèmes religieux...

Donc, *logiquement*, le problème de l'enseignement libre devrait être clarifié et même pratiquement résolu ; pourquoi n'en est-il rien ? Parce que l'anticléricalisme fait partie du programme et de la mystique de la *Gauche française* ; il survit, à ce titre, et survivra longtemps encore probablement, à ses motifs essentiels maintenant disparus ou à peu près ; il était même un des ciments les plus solides de la vieille gauche, et il semble que la « nouvelle gauche » n'ait pas envie de se priver d'une telle force de cohésion.

Nous voici donc obligés de faire une rapide incursion dans le maquis ténébreux des raisons par lesquelles on est bien obligé de masquer l'absence d'une raison toute simple.

Il importe tout d'abord de *distinguer* : il n'y a pas un enseignement libre, mais *des* enseignements libres, dont je me permets de vous proposer le petit tableau ci-après, qui vaudra mieux que de longs discours :

|                    |                  |                                                     |                                                                        |
|--------------------|------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Enseignement Libre | Confessionnel... | Proprement ecclésial                                | { Secondaire<br>Supérieur                                              |
|                    |                  | clérical i. e. assuré par des prêtres ou des clercs | { Primaire<br>Secondaire<br>Supérieur                                  |
|                    |                  | laïcs : i. e. assuré par des laïcs                  | { Technique                                                            |
|                    |                  |                                                     | { non pluraliste<br>pluraliste<br>(plusieurs confessions religieuses). |
|                    |                  | Non Confessionnel                                   |                                                                        |

## LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE EN FRANCE

Personne ne songe à contester la légitimité de l'Ecole Libre confessionnelle proprement ecclésiale (Séminaires, Facultés Libres) qui permet aux Eglises de dispenser un savoir et des « habitus » en lesquels elles sont seules compétentes : Théologie, philosophie religieuse, histoire des doctrines, piété, exercices spirituels... On prête moins d'attention, d'autre part, à l'Enseignement Libre assuré par des laïcs, qu'il soit confessionnel ou non. On en veut surtout à l'enseignement libre « Clérical » c'est le symbole de tout ; consciemment ou non, les adversaires, la plupart du temps, pensent « les curés » quand ils disent « enseignement libre » : c'est bien un signe du motif anticlérical, mais c'est très grave qu'on déforme ainsi le problème et qu'on en retarde la solution.

L'enseignement d'Etat, parce que gratuit, obligatoire et neutre et s'adressant ainsi à tout le monde, est dit-on, seul démocratique. Mais il y a lieu de faire remarquer en ce qui concerne la gratuité qu'elle est presque totale dans notre Enseignement Libre primaire et qu'en tous cas on n'y refuse jamais un enfant pour son impécuniosité ; quant aux autres niveaux, nous ne demanderions pas mieux qu'ils fussent, eux aussi, pratiquement gratuits chez nous ; mais pour cela, il faudrait certains arrangements tout à fait équitables qui répugnent fort à nos adversaires ; et malgré cela, il faut dire que la plupart des chefs d'établissements s'efforcent de réduire au minimum les inconvénients de cette situation en accueillant les enfants à prix réduits ou même tout à fait gratuitement. Quant aux autres points, j'avoue ne pas voir ce que l'« obligatoire » et le « neutre » ajoutent au « démocratique » : il y a longtemps que les écoles ne dispensent plus une véritable culture, laquelle peut fort bien s'acquérir en dehors d'elles, mais puisqu'elles existent, elles se doivent au moins de répondre aux exigences des parents et de correspondre aux différentes familles spirituelles du pays, la neutralité est sotte, injuste, impossible ; même l'enseignement d'Etat, s'il est libéral, doit être pluraliste, ainsi que l'a bien montré M. Maritain dans son livre : *l'Education à la Croisée des Chemins*.

Mais l'on dit encore que l'enseignement libre divise une jeunesse qui, plus tard, au lieu de coopérer au bien commun, s'affrontera en vertu de principes opposés.

A cela il convient de répondre que ce serait peut-être vrai si les éducateurs dressaient les jeunes les uns contre les autres ; or si cela a jamais été vrai, ce ne l'est plus ; sauf peut-être dans quelque coin reculé de quelque contrée fanatique, on ne voit plus les bandes de « calotins » « débrouiller » celles de la « communale » ou vice versa ! Parlons sérieusement : la jeunesse est « divisée », si l'on veut, bien indépendamment de l'enseignement, libre ou non, par les principes religieux, moraux et politiques ainsi que par les classes sociales des parents. Il est trop simple de dire, comme on l'a prétendu, que l'enseignement libre est un enseignement bourgeois, par opposition à l'enseignement de l'Etat qui serait populaire. Je ferai simplement remarquer que l'enseignement d'Etat n'est pas populaire ; c'est un pur mythe ; il y a par exemple, en Sorbonne, 1 ou 2% de fils d'ouvriers ! Quant à notre enseignement libre, le primaire et le technique sont tout aussi populaires que dans l'Etat : si le secondaire l'est moins, nous le déplorons et nous cherchons à y remédier, mais on ne nous y aide pas ; il convient d'ailleurs de ne rien exagérer, car, s'il est vrai qu'il y a des « boîtes » secondaires libres réputées « chic » fréquentées par des clientèles soit aristocratiques, soit bourgeoises, il est vrai aussi qu'il y en a bien d'autres, à des clientèles très simples, et il est vrai encore que l'Etat lui aussi a ses Lycées « chic » (par exemple Janson-de-Sailly à Paris) qui sont tels de par leur situation géographique.

Mais l'argument-massue des adversaires de l'Enseignement Libre est généralement le suivant : « l'Etat dispense un enseignement accessible à tous, si des particuliers désirent un enseignement particulier, nous n'y voyons pas d'inconvénients, nous les laissons libres, mais qu'ils le payent ! De quoi vous plaignez-vous ? »

Il y a bien des choses à répondre à cela qui est très simpliste :

1) L'enseignement de l'Etat n'a pas toujours été accessible à tous, quand, par exemple, au temps de l'irréligiosité et de l'anticléricalisme mi-

## LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE EN FRANCE

litants, il portait atteinte à la dignité morale des parents et des enfants. Il faudrait donc d'abord supposer que l'enseignement distribué par l'Etat fût vraiment pluraliste, ainsi que nous l'avons déjà dit ; nous n'y reviendrons pas, car ce n'est pas directement notre question.

2) L'enseignement de l'Etat n'est pas actuellement accessible à tous en France, mais pour une autre raison : tout le monde sait qu'en ce moment l'Etat n'est pas à même d'assurer, à lui seul, la scolarité des masses d'élèves qui se présentent de plus en plus importantes, et ceci à tous les niveaux de l'enseignement. Il arrive même que l'enseignement libre soit supérieur, en qualité comme en quantité, à celui de l'Etat ; c'est le cas, par exemple, du technique ; et c'est d'ailleurs pourquoi des politiciens dont on ne peut soupçonner l'esprit laïc ont, récemment, par simple souci de productivité, proposé un aménagement semi-officiel de l'enseignement agricole post-scolaire libre ; mais comme il est presque entièrement confessionnel, les fanatiques anti-cléricaux ont aussitôt jeté les hauts-cris. En tout cas les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, et surtout les écoles primaires sont un excellent palliatif à l'impuissance actuelle de l'Etat. J'ai bien dit *excellent* car, pour répondre occasionnellement à une objection souvent admise en France, l'enseignement libre n'est pas du tout inférieur à l'autre ; il ne comporte ni plus ni moins que lui, à tous les niveaux, des professeurs éminents.

3) Mais surtout, il convient de revenir à ce qui est, à mon sens l'essentiel : la véritable *liberté*...

Je ne partage pas l'opinion de quelques timorés qui continuent à croire contre toute bonne foi que l'enseignement public est une école de perdition ; il est vrai qu'il reste peut-être quelques points névralgiques, par exemple en philosophie où sont trop de professeurs marxistes pour que les familles puissent toujours avoir confiance ; mais en général, on peut et on doit rendre hommage, — et c'est pour moi un vrai plaisir de le faire, — à la valeur professionnelle et morale, à l'abnégation du corps professoral public, dans lequel je compte d'excellents amis, et qui com-

porte d'ailleurs, à tous les niveaux, un nombre assez considérable de chrétiens. Mais là n'est pas la question !

Il ne s'agit pas non plus de discuter à perte de vue sur les droits respectifs de l'Etat et de la famille, à l'endroit de l'enfant : tel quel, c'est le type de faux problème ; il est bien clair, en effet, que si la famille n'a pas tous les droits sur l'enfant, l'Etat non plus ; il est incontestable que les parents ont le droit de faire assurer à leurs enfants un enseignement-éducation d'une certaine « tonalité », mais les familles sont *dans* l'Etat, elles constituent l'Etat ; là n'est donc pas le problème, car cela devrait être résolu par le pluralisme, même à l'intérieur de l'enseignement public... l'enfant distendu entre les parents et l'Etat : voilà où nous en sommes arrivés à force de mauvaise foi et d'aveuglement.

L'essentiel, à mon avis, et qu'on ne voit pas assez, c'est que le point de départ même de l'argumentation des « laïcs », leur principe considéré comme évident, est *faux* : « l'Etat, nous dit-on, dispense un enseignement »... Mais voilà précisément qui ne va pas de soi ! Pourquoi l'Etat et non pas l'Université, la véritable Université, libre de tout y compris de l'Etat ? Qui ne voit pas les dangers qu'il y a à inféoder plus ou moins les mainteneurs de l'esprit et de la culture aux politiques, pis aux politiciens ?

Il y a à la fois trop et trop peu de faits : tout ce que nous avons vu est vrai : nous ne sommes plus à la laïcité d'il y a cinquante ans, c'est vrai. L'enseignement officiel compte de très nombreux professeurs catholiques, c'est vrai ; l'esprit du corps enseignant est très large et très sympathique en général, c'est encore vrai. Il y a même des faits de collaboration : le Collège Stanislas, par exemple et l'Ecole Alsacienne, maisons d'enseignement libre fournies par l'Etat de professeurs agrégés. La section religieuse de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, autrefois fondée par Renan avec le budget de l'ancienne faculté de Théologie, est maintenant presque entièrement entre les mains de vrais chrétiens.

## LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE EN FRANCE

Nous ne demandons rien à l'enseignement d'Etat comme tel : il est catholique, protestant, juif, marxiste, rationaliste... il est ce que sont quarante millions de français.

Nous demandons — du moins il faudrait à mon sens demander — que l'Etat républicain abandonne les tristes privilèges de l'Université Napoléonienne ; que tous les enseignements, dirigés par qui que ce soit et pourvu qu'ils aient de la valeur, soient *égaux* ; que l'Etat, par ses préfets ou autres personnages, laisse l'Université tranquille, que l'Université soit, comme autrefois et encore en certains pays l'ensemble autonome des établissements d'enseignement se reconnaissant mutuellement capables, décidant ensemble les règlements et les programmes communs, s'entendant sur les particularités et les équivalences, délivrant les diplômes, organisant sa police. — Il semble que, sans poser le problème de l'enseignement libre en ces termes très généraux, on ne peut arriver de part et d'autre à rien de sérieux.

\* \* \*

Il m'apparaît donc que *d'un simple point de vue* civique, il faille être beaucoup plus intransigeant qu'on ne l'est habituellement, en faveur de l'Enseignement Libre, puisque finalement nous aboutissons à la conclusion qu'il ne devrait pas y avoir d'enseignement d'« Etat », pas d'enseignement « officiel » comme tels.

Par contre, et là notre paradoxe se poursuit, mais il me paraît fondé en vérité — par contre *du point de vue chrétien et ecclésial*, je serais souvent tenté de donner raison aux adversaires de l'Enseignement Libre actuel ; quand je dis : du point de vue chrétien... cela signifie, je me permets de le préciser, en considérant la question comme chrétien et, en quelque sorte, de l'intérieur de l'Eglise de France.

Il faut tout d'abord, bien sûr, que l'Enseignement Libre confessionnel (puisque c'est le plus visé et que c'est de lui qu'il s'agit ici) ne mérite jamais de reproche, de fanatisme, d'agressivité, de sectarisme, d'infériorité professionnelle ou d'exclusivisme ; il faut d'ailleurs noter en ce qui

concerne le sectarisme clérical, qu'il est une réaction de défense créée par l'anticléricalisme ; les catholiques français sont, ainsi, souvent amenés à voter pour le candidat « qui défend l'enseignement libre », ce qui embrouille parfois notre situation politique et n'est pas toujours souhaitable eu égard à la conjoncture politique générale, — Et les torts en ce cas doivent être partagés entre eux et nous, car c'est finalement l'anticléricalisme qui déclenche ces mécanismes de défense.

Mais le danger que l'Enseignement Libre confessionnel doit, me semble-t-il, craindre et fuir plus que tout autre, c'est celui du *Ghetto* ; en effet, tout se passe souvent comme si les Eglises s'étant résignées à constater que le monde est perdu, cherchaient à s'organiser en réduits de résistance, à se replier sur elles-mêmes, à suffire par elles-mêmes à tous leurs besoins, entre autres à celui de l'enseignement à tous les degrés ; dans cette perspective, l'Enseignement Libre confessionnel surtout clérical est destiné à perpétuer la foi plus qu'à l'étendre et la témoigner.

Sans parler des échecs parfois retentissants et souvent marécageux de cette conception de l'Ecole Libre, il est bon d'en démontrer le mécanisme secret. Je crois qu'il y a là un phénomène de permanence induite d'une mentalité médiévale d'une part, et d'une mentalité de XIX<sup>e</sup> siècle d'autre part. — Permanence médiévale, car au Moyen Age, le clerc était à la fois homme d'Eglise et homme d'Université ou de culture ; l'Eglise avait assumé les fonctions de la recherche et de l'enseignement en un temps où il n'était personne d'autre pour cela : œuvre de charité, en somme, à l'égard de l'humanité et de la vérité totale. Sans que nous ayons besoin de parler d'une évolution qui s'est faite assez rapidement même dans le courant dudit Moyen Age, bornons-nous à constater qu'il n'en est plus rien maintenant ; l'enseignement est devenu le fait d'une corporation formellement distincte de l'Eglise ; celles-ci auraient donc tort de conserver, même dans leur inconscient, quelque chose d'un état contingent historique passé.

Permanence du XIX<sup>e</sup> siècle aussi, parce que c'est à ce moment que les Eglises ont eu peur d'avoir définitivement perdu le monde et ont

envisagé plus ou moins inconsciemment là encore une vie complètement indépendante et fermée que j'appelle vie de ghetto ; et cela aussi poussait les Eglises à assurer un enseignement complet. Mais il n'en est plus rien maintenant : « les curés » sont sortis des sacristies où on cherchait à les confiner. Les catholiques sont sortis des « œuvres » où ils moisissaient ; les croyants ont redécouvert la dimension missionnaire de leur témoignage ; ils ne craignent plus guère le monde, mais avec la confiance en Dieu, ils savent pour la plupart, ce qu'on en peut tirer, ce qu'il en faut chasser ; cette attitude a déjà porté des fruits : le monde est plus réceptif, beaucoup moins anti-religieux qu'avant. Et de ce point de vue encore, nous aboutissons à la conclusion que l'Enseignement Libre confessionnel clérical n'est pas nécessairement toujours utile à l'Eglise.

Voilà qui paraîtra troublant ou sacrilège à certains, mais quoi ! il faut regarder les choses en face : nos prêtres, ici, ont autre chose à faire que d'être des instituteurs ou des professeurs de grec ou de physique ; la moisson est abondante et les ouvriers sont peu nombreux ; il ne faut donc pas les gaspiller à des tâches non proprement ecclésiales que l'Eglise a autrefois remplies par nécessité et par charité ; il y a maintenant — nous ne sommes plus au XIX<sup>e</sup> siècle — dans l'enseignement libre comme dans l'enseignement dit « officiel » des laïcs, catholiques ou non, qui sont tout indiqués pour des tâches professorales maintenant laïques. Je disais donc qu'il faut promouvoir d'une façon générale, tout Enseignement Libre, assuré par des laïcs, même s'il est non-confessionnel car ce qui importe, nous l'avons vu, pour faire avancer la question sur le plan civique, c'est d'abattre le bastion de la soi-disant « université » hérité de l'Empire.

Ceci dit, on pourrait peut-être ajouter que l'Eglise dans la mesure où elle voudrait conserver quelque chose de sa fonction « cléricale » enseignante, aurait avantage, pour toutes les raisons déjà vues, à se cantonner dans l'enseignement d'avant-garde, comme elle a déjà fait d'ailleurs ; ainsi, en montrant la voie, elle resterait la grande initiatrice qui, après avoir appris ses lettres à l'humanité, apprend aussi à lire aux sourds-muets-aveugles.

Mais l'essentiel, ne l'oublions pas, est de détruire le fantôme du cléricalisme de l'enseignement libre et d'enlever ainsi à ses adversaires toutes leurs mauvaises raisons.

\* \* \*

Ces quelques réflexions ne sont pas très pratiques. J'aurais voulu indiquer comment on pourrait rénover l'esprit et les principes ; tout le reste ne sera jamais me semble-t-il, que de la petite cuisine ! Je n'ai pas à proposer des modalités d'application, mais je crois que, si chacun de notre côté nous réfléchissons profondément à ces impératifs : *Pas de Napoléonisme ! Pas de Ghetto !* nous trouverions vite ensemble les normes d'un enseignement véritablement libre et fraternellement uni.

Jean-Marie PAUPERT

## La politique du Vatican

Le motif premier et l'objectif ultime de la politique du Vatican est le salut des âmes. C'est dans ces termes que le saint Pape Pie X aurait répondu à un diplomate qui lui demandait des précisions sur le sens des activités de l'Eglise dans le monde actuel. Cette affirmation si simple et si véridiquement juste comporte cependant un certain nombre de développements qui l'expliquent dans l'ordre humain aussi bien que dans la perspective divine, que l'Eglise doit nécessairement lier dans l'accomplissement de sa mission.

L'homme ne peut travailler à son salut que dans le monde et par le monde ; tant en raison de sa nature propre que de la vie de grâce par la charité totale, que lui offre le Christ par les moyens de son Eglise. Intégré dans une chaîne d'institutions qui se compénètrent (famille, société, groupements divers, état) et qui se compénètrent dans la vie religieuse du christianisme qui les féconde, il doit nécessairement remplir toutes ses obligations envers lui-même et son prochain, à travers ces institutions qui encadrent et conditionnent ses activités normales. Les directives morales de l'Eglise sur sa vie familiale et sociale sont ainsi complétées par des directives morales concernant les nations, dont les relations influencent inéluctablement l'organisation et l'activité des collectivités soumises à une autorité nationale. Or c'est dans ce domaine spécial que le Vatican doit établir et réaliser sa politique, pour permettre à tout homme de s'épanouir librement dans sa vie naturelle et surnaturelle, et par conséquent pour travailler à son salut qui est sa fin dernière.

L'œuvre politique du Vatican est d'autant plus nécessaire, que les cadres de la vie internationale sont affectés par le péché, qui déforme souvent les intentions et les actes de ceux qui sont responsables des décisions nationales, et qui influence adversément la volonté collective des peuples. Les simples normes de la raison ne sont pas toujours vues et comprises par tous. Par ailleurs, les exigences de la vie surnaturelle dépassent le niveau formel de la juridiction de l'état. Il appartient donc

à un pouvoir surnaturel agissant dans le monde, comme c'est le cas de l'Eglise, de rappeler et d'interpréter la loi divine et ses conséquences humaines aux nations qui ont pourtant soif de la paix.

L'influence désastreuse du péché dans le monde international se manifeste fondamentalement par les divisions tragiques qui déchirent certaines nations et par les oppositions inquiétantes qui se manifestent entre des états ou des groupes d'états. Outre la rivalité dangereuse et inévitable qui sépare le Bloc Occidental et le Bloc Communiste, il y a encore les révoltes sanglantes qui accablent certains pays, et la montée confuse mais exigeante des peuples afro-asiatiques dont les principes pragmatiques et égoïstes jurent avec ceux de la tradition chrétienne. Sans avoir à faire ici la critique du communisme, nous pouvons constater que cette doctrine perverse sait prendre toutes les formes utiles à son œuvre destructrice par la corruption des esprits et des nations. Les pays et les gouvernements qui pressentent ce danger s'efforcent de lui résister en employant des moyens de fortune, sans un plan commun solidement établi, sans ordre et souvent avec des préoccupations égoïstes qui perdent de vue le vrai bien commun. D'où les résultats partiels et insuffisants qu'ils obtiennent au titre de la guerre froide.

Aussi l'Eglise Catholique reste-t-elle le seul organisme défensif et constructif dont dépend non seulement la civilisation chrétienne, mais encore le bonheur et la paix des peuples. Comme chef unique et infailible de l'Eglise, le Souverain Pontife a le devoir de continuer la mission du Christ, d'enseigner la vérité, de proclamer les principes de la vie sociale et internationale, de combattre l'erreur, d'intercéder pour corriger les abus et restaurer la justice à tous les plans, et enfin d'intervenir avec la prudence qui convient auprès des autorités pour corriger des abus et restaurer la justice à tous les plans.

La première étape de la politique de l'Eglise est d'enseigner les vérités de la foi et les règles de la morale, sous le signe de la charité. Comment les peuples viendraient-ils à la foi et à une conception chrétienne de la morale si personne ne les leur enseigne ? Aussi le Souve-

## LA POLITIQUE DU VATICAN

rain Pontife s'efforce-t-il par ses déclarations et par ses décisions administratives et diplomatiques de continuer l'exécution du plan d'ensemble de la Cité de Dieu qui seul peut maintenir la société dans un ordre de paix et l'empêcher de s'effrondrer dans le chaos.

Au fond ; le Souverain Pontife rappelle les exigences de la loi naturelle fécondée par la Révélation, en les adaptant constamment aux cadres changeants du progrès matériel et social. Son autorité extraordinaire jointe aux grâces spéciales de son haut magistère, influence les consciences et encourage les bonnes volontés dans le sens des intentions divines. Dans un sens large, la loi éternelle ordonne les choses de manière à ce que chacun trouve son bonheur en poursuivant le bien commun à tous les paliers de valeur. Les modalités de cette loi éternelle dans les multiples domaines de l'activité humaine sont alors précisées par le Souverain Pontife dans toutes les occasions majeures qui s'offrent à lui. Avec la même aisance et une autorité qui étonne les spécialistes, il donne ses directives aux prédicateurs de carême, aux instituteurs, aux chefs d'action catholique, aux médecins, aux astronomes, aux avocats, en somme à toutes les professions qui s'adressent à lui et qui viennent lui porter leurs hommages. Dans chaque cas, il s'agit de préciser les modalités de la vérité pour redresser le désordre actuel, qui est le prolongement du désordre engendré par le péché et réparé par les souffrances du Verbe Incarné.

La seconde étape de la politique de l'Eglise est de parfaire constamment son administration qui lui fournit ses bases d'action et le personnel qui doit exécuter les décisions pontificales. Grâce à ses évêques, le Souverain Pontife peut faire parvenir et respecter ses directives jusqu'au moindre de ses fidèles ; et de plus, il est tenu par eux au courant des problèmes locaux et des besoins de chaque diocèse. C'est pourquoi, l'érection et le développement d'un diocèse ont une importance religieuse et sociale considérable.

En même temps ; le Souverain Pontife étend constamment les missions, qui sont les troupes de choc de l'Eglise dans sa lutte contre le mal

et contre les dangers multiples qui entourent la vie chrétienne. Les mille problèmes de chaque mission se compliquent de plus en plus par les modifications des milieux où elles opèrent : les changements sociaux ; économiques et politiques des pays de mission exigent une vigilance et une adaptation continuelles. Aussi les différents ordres religieux qui se spécialisent dans le travail missionnaire, doivent être sans cesse en alerte pour s'adapter aux circonstances et profiter des moindres occasions pour fructifier leur travail apostolique.

La base romaine de l'action vaticane, donne un caractère permanent et traditionnel aux décisions du Souverain Pontife. Ce lien intime entre Rome et la Papauté favorise cette action au lieu de lui nuire. Car si le Pape a toujours une attitude paternelle à l'égard de la Ville Eternelle, s'il participe toujours aux joies et aux peines des Romains, si même il porte fièrement et saintement le surnom de *Defensor Civitatis*, il reste néanmoins le Père commun de tous les fidèles, lourde responsabilité qu'il endosse avec foi et avec joie, en dépit des sacrifices multiples qu'il comporte constamment. Dans cet ordre d'idées, l'attitude du Pape pendant la guerre en regard de Rome a été louée par tous. Sa présence à Saint-Laurent après le bombardement de cette basilique, l'organisation de soupes populaires, ses charités sans nombre, ses interventions pour sauver des persécutés, tout cela montre la sollicitude du Pape pour sa Ville. Aussi, le Vatican a-t-il pu réussir une centralisation extraordinaire et effective de l'administration ecclésiastique, au point d'avoir un expert américain (protestant) qui eut récemment la permission d'étudier de près l'administration vaticane pour en faire l'évaluation selon les règles strictes des grandes compagnies. Le caractère absolu du Saint-Siège, fort des promesses du Christ, n'est pas sans avoir joué un rôle considérable dans la composition et l'influence des documents pontificaux, et aussi de donner aux successeurs de Saint-Pierre cette autorité remarquable qui en impose même à ceux qui ne relèvent pas strictement de leur juridiction.

## LA POLITIQUE DU VATICAN

En même temps, la supranationalité de l'Eglise, qui se voit appuyée par la souveraineté pleine de la Cité du Vatican, neutralise favorablement le caractère inévitablement italien du centre d'opérations de l'Eglise catholique. Le Souverain Pontife lui-même aurait eu l'occasion d'affirmer qu'il est citoyen de la Cité du Vatican, laquelle a une assiette géographique indépendante depuis 1928 quand furent signés les accords de Latran. Cette supranationalité a d'ailleurs pris un caractère vraiment universel, depuis que le Saint-Siège a nommé des évêques asiatiques dans le Sacré Collège des Cardinaux. A ce sujet, les mesures prises pour encourager et développer le clergé indigène sont significatives. Le Souverain Pontife voit juste en regard du réveil politique asiatique et africain, en pensant que le clergé indigène doit remplir un rôle indispensable et irremplaçable dans l'œuvre apostolique de l'Eglise. Nous pensons qu'il arrivera bientôt un moment où l'on ne parlera plus du clergé « indigène » et qu'on ne fera plus ainsi de distinction raciale au sujet des prêtres et religieux. La christianisation de l'Asie et de l'Afrique ne saurait plus être l'œuvre exclusive des missionnaires blancs, quel que soit leur héroïsme. Et l'on ne saurait douter que les dangers du réveil politique de l'Afro-Asie ne puissent être conjurés ou même éliminés par l'intégration éventuelle de ses peuples dans les vastes cadres du catholicisme vraiment universel.

La troisième étape de la politique vaticane, et celle qui est peut-être suivie le plus attentivement par l'opinion internationale, est la diplomatie du Saint-Siège à l'égard des nations. Ici le Vatican doit remplir une double obligation : celle de protéger l'action apostolique de l'Eglise dans les divers pays avec les moyens matériels dont elle dispose ; et celle de coopérer effectivement à l'instauration de la justice et de la paix en intervenant auprès des gouvernements pour corriger des situations qui leur feraient obstacle. Une phalange de diplomates formés au Collège des Nobles à Rome constituent les cadres de cette action internationale et apostolique. En ce moment, 42 missions diplomatiques sont accréditées auprès du Saint-Siège, soit six de plus qu'au moment de

l'élection de S.S. Pie XII. Il y en aurait eu bien davantage si le Rideau de Fer et le Rideau de Bambou n'avaient pas forcé plusieurs états autrefois présents auprès du Trône Pontifical, de rompre leurs relations diplomatiques avec le Vatican. Sans avoir à commenter la situation, notons en passant que le Canada, pays chrétien par excellence, partage avec les Etats-Unis et la Russie Soviétique et la Chine Rouge, le triste honneur d'être volontairement absent du Saint-Siège.

Il est vrai qu'une grande partie pratique de la diplomatie vaticane peut être réalisée par les ordinaires des différents diocèses dans un sens matériel mais non formel. Il n'en reste pas moins que l'efficacité d'une intervention diplomatique vaticane exige dans la plupart des cas « internationaux » l'existence de relations diplomatiques régulières entre le Vatican et les divers pays, et cela indépendamment du succès éventuel de ces interventions. Notons ici qu'il n'est pas toujours nécessaire que le Saint-Siège se prononce ouvertement et publiquement sur tous les événements politiques internationaux. Tel n'est pas son devoir ; et la prudence exige au contraire que ses interventions soient discrètes pour être efficaces. N'ayant pas une juridiction de fait sur les gouvernements, il ne saurait leur imposer ses vues ou exiger qu'ils se soumettent à une sentence. Dans des cas de litige ou de procédure entre des états, le Vatican se borne à observer les événements sans même offrir ses bons offices pour régler des situations, à moins qu'on ne le lui demande, ce qui est plutôt rare. Mais quand la paix mondiale est ouvertement compromise, son devoir est de proclamer des principes d'apaisement et même d'intervenir directement auprès des puissants du jour pour leur rappeler les exigences du bien commun.

L'intervention est également nécessaire quand il s'agit dans un pays de difficultés entre l'Eglise et l'Etat ; car il est du devoir du Saint-Siège, comme nous l'avons déjà dit, de protéger les intérêts spirituels et matériels de ses fidèles et de leurs pasteurs. Les cas sont trop nombreux, voire même quotidiens, pour qu'il soit nécessaire ici de donner des exemples. Le fait est que le rythme des événements internationaux et les erreurs

## LA POLITIQUE DU VATICAN

inévitables des hommes au pouvoir, obligent le Vatican à exercer une vigilance de tous les moments dans ce domaine.

De même qu'il y a une morale naturelle et un droit naturel par rapport aux individus et aux sociétés humaines, de même aussi il y a une morale naturelle et un droit naturel entre les nations. Il appartient au Vatican d'en rappeler les principes et de les défendre au besoin par des protestations, voire même par des sanctions. Aussi en est-il de l'intégrité territoriale et de la liberté politique d'un état ; du respect des traités et des ajustements de tous ordres à faire pour les modifier ; de la liberté religieuse et en particulier dans l'exécution du culte et dans l'exercice du magistère de l'Eglise ; dans le respect des modalités de la justice internationale dans des cas concrets ; et de questions similaires. Ici encore, comme dans des cas de conscience individuels, le but dernier et le motif premier de l'action du Vatican est de favoriser le salut des âmes. Car des actes internationaux lient en conscience ceux qui ont la responsabilité de les poser, et peuvent affecter profondément la vie pratique et les consciences individuelles. On voit ainsi que la diplomatie du Saint-Siège dépasse considérablement les objectifs purement temporels de la diplomatie des états comme tels.

Pour réaliser justement ses trois étapes (enseignement, administration et diplomatie) de sa politique, le Vatican dispose de moyens puissants et dévoués. Il a d'abord ses cadres ecclésiastiques disposés à travers le monde en diocèses et en vicariats, avec leur clergé séculier et régulier. Il a ensuite le zèle héroïque des ordres religieux, comme ceux des Jésuites, des Dominicains, des Franciscains, des Sulpiciens, des Oblats de Marie-Immaculée, des Assomptionnistes ou des Rédemptoristes auxquels il faut ajouter tous les instituts de frères enseignants et les nombreuses congrégations féminines. Les annales de toutes ces institutions constituent de véritables épopées de souffrances et de gloire au service du Christ.

L'Action Catholique comme telle, que Pie XI considérait comme la prunelle de ses yeux, est l'instrument laïque le plus puissant dont le Vatican dispose ; car elle peut s'exercer partout et dans tous les domaines.

Le caractère nécessairement monolithique de l'Eglise impose à l'Action Catholique ces quatre principes : union à la Hiérarchie, union à Dieu par la prière, union entre les membres, et enfin union entre ce mouvement et les autres associations à caractère religieux. Ainsi en est-il de la Jeunesse Ouvrière Catholique (1926), de Pax Romana (1921) groupant des universitaires et des étudiants catholiques, de l'Union Internationale des Ligues Féminines Catholiques, de l'Union Catholique Internationale du Service Social, et de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens. A ces organismes, il faudrait encore ajouter sur un autre plan la libre coopération des partis politiques d'inspiration catholique qui existent dans plusieurs pays comme l'Italie, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche et certains pays de l'Amérique Latine. Les programmes pratiques de ces partis peuvent changer d'un pays à un autre ; mais leur esprit chrétien est commun et leur fidélité spirituelle à leur hiérarchie locale en fait des collaborateurs importants à l'œuvre apostolique vaticane.

A l'heure actuelle, la lutte contre le communisme sous tous ses aspects est le mot d'ordre permanent de la politique vaticane, qui a engagé toutes ses ressources dans ce combat. C'est que le communisme basé sur l'athéisme nie les fondements mêmes de la vie naturelle et de la vie spirituelle. Cette lutte est d'autant plus âpre que le communisme n'est plus une théorie uniquement, mais bien une règle de vie et d'action disposant de moyens d'action très puissants et de directives exclusives émanant de Moscou qui utilise toutes les ressources d'un puissant état moderne. Si le Saint-Siège n'a point les instruments matériels de la puissance physique pour s'opposer violemment à la propagation du communisme, du moins a-t-il pour lui la force spirituelle, que nie le communisme, et les promesses du Christ pour la permanence et la victoire ultime de Son Eglise.

Mais qu'on y prenne garde. Ces promesses de Notre-Seigneur et l'existence d'une Eglise fortement organisée comportent certaines conditions pour réaliser la grande œuvre apostolique de la christianisation du

## LA POLITIQUE DU VATICAN

monde. Chaque catholique a le strict devoir d'y participer activement selon sa condition et ses moyens : car il ne s'agit point ici de la survie et de la victoire d'une organisation, mais bien de la collectivité des personnes qui constituent en fait l'Eglise. Cette participation de chaque catholique à la vie du Corps Mystique est réclamée avec énergie par l'autorité religieuse. La lutte contre le communisme ainsi que la christianisation du monde seront rendues bien plus faciles si chaque catholique fait activement sa part, en dépassant la stricte pratique de sa religion pour atteindre la pratique effective de la charité surnaturelle dans tous les domaines. Chaque catholique conscient de son état et de la mission de l'Eglise dont il fait activement partie, doit se demander humblement quelle est sa place dans le plan de Dieu et se faire un programme de vie en conséquence.

Car en somme, le monde où nous vivons est un univers théologique et non point un univers matériel. Et si chaque croyant est convaincu que son salut dépend de ses œuvres en union avec l'Eglise, il doit réaliser nécessairement que ses activités devront s'intégrer dans cette puissante action collective dans la charité. En rappelant cette vérité aux hommes de bonne volonté et en agissant *pour eux* avec tous les moyens dont il dispose, le Saint-Siège réalise effectivement une politique qui vise exclusivement et en dernière analyse au salut des âmes dans la paix terrestre et céleste.

Thomas GREENWOOD

*Professeur à l'Université de Montréal*

## Histoire et prophétie

A Florence, le 22 juin, s'ouvrait à l'enseigne austère de la prophétie, le 5<sup>e</sup> Congrès International de la Paix et de la Civilisation Chrétienne. Sous les plafonds dorés et merveilleusement peints de la Salle du Cinquecento au Palazzo Vecchio, qui est devenu l'hôtel de ville de Florence, les délégués de 60 nations d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ont pris place dans un grand éblouissement de projecteurs de télévision et de lampes-flash des photoreporters.

Depuis 5 ans, le maire de Florence, le Prof. Georges La Pira, instigateur et âme de ces rencontres, rassemble ainsi les représentants officiels de la grande famille des nations et depuis 5 ans, elles répondent en nombre toujours plus grand à son appel : 52 nations étaient présentes en 1952, 58 l'année dernière et 60 cette année. Leur nombre croissant témoigne de l'importance prise par ces rencontres qui ne sont ni culturelles, ni exclusivement religieuses malgré l'élévation des thèmes qu'elles proposent, mais véritablement politiques. Ces nations si différentes entre elles de race, de culture, de religion et souvent d'intérêts opposés, s'y trouvent unies par le lien commun de la croyance en Dieu et de la conviction que la solution des problèmes mondiaux actuels et de la construction de la paix ne dépendent pas uniquement de facteurs économiques ou diplomatiques — comme le voudraient les artisans d'un monde exclusivement matérialiste — mais aussi de l'acceptation de la Loi divine par tous les hommes. C'est ainsi qu'à Florence, la voie de la paix passe par la prophétie.

### UNE CRISE DE DIEU

Dans son discours d'ouverture, le Maire La Pira a raconté comment lui était venu l'inspiration de ces Congrès de la Paix et de la Civilisation chrétienne qu'il considère non seulement comme sa mission personnelle mais aussi comme celle de sa ville : « Quand la Providence nous a appelé au gouvernement de cette ville prestigieuse, de cette ville à la structure

## HISTOIRE ET PROPHÉTIE

théoritique exquisément théologale (...) en contemplant alors Florence, la Florence essentielle avec sa cathédrale et ses basiliques, ses monastères et son Palais de la Seigneurie, sa poésie, son art et ses boutiques d'artisan » — tout ce qui fait de Florence un sommet de la civilisation occidentale et de la civilisation chrétienne — « c'est d'une façon presque plastique que nous avons pu voir que la crise de notre temps avait des dimensions toutes autres que économiques et politiques seulement ».

Et La Pira définit cette crise de notre temps comme « une crise de Dieu, c'est-à-dire de l'exclusion de toute valeur transcendante de l'échelle des valeurs de l'homme : de la naissance d'une civilisation horizontale, intrinsèquement matérialiste, temporelle et athée ».

Cette crise immense qui met en jeu la structure même du monde et dont l'aboutissement façonnera le futur de l'humanité oblige dès aujourd'hui les peuples à faire le point, à repenser les questions fondamentales et la question la plus urgente qu'ils doivent se poser est celle-ci ? Les civilisations fondées sur Dieu et qui tirent de Lui leurs aspects et leur fin, sont-elles en voie de disparaître et leur temps est-il passé ? En proposant le thème Histoire et Prophétie, le Prof. La Pira a voulu que cette rencontre florentine fut une réponse à cette question angoissante de notre temps. « Dieu n'est pas mort » et les civilisations fondées sur Lui ne sont pas devenues périmées. 60 délégués représentant toutes les grandes civilisations métaphysiques et religieuses se sont rassemblés pour témoigner que les peuples de la terre n'ont pas rejeté Dieu et ne le rejeteront pas. Puisqu'il est admis que la crise de notre temps est une crise de Dieu ce témoignage donne sa valeur au Congrès de la Paix et de la Civilisation chrétienne et l'insère dans le contexte de la réalité internationale. A la lumière de cette conviction les peuples peuvent travailler aux grandes œuvres de la paix mondiale.

« LA CONSTRUCTION DE LA PAIX EXIGE EN PREMIER LIEU

LA PAIX DES PEUPLES AVEC DIEU »

Le Prof. La Pira a toujours cru en la paix et il a résumé sa doctrine de paix en une seule phrase : « La construction de la paix exige en pre-

mier lieu la paix des peuples avec Dieu », qui pourrait servir d'exergue non seulement à tout son discours mais aussi à son œuvre de pacificateur. Il a rappelé entre autres quel obstacle incommensurable constitue pour la paix l'athéisme fondamental de certains Etats. Mais il ne désespère pas de l'établissement définitif de celle-ci sur la terre. « Il ne faut pas oublier », a-t-il souligné, « que des prophètes de malheur avaient prédit le déclin définitif du christianisme et de ce fait un déclin des structures essentielles de la civilisation chrétienne et il est maintenant acquis que ce « christianisme contre lequel on avait rassemblé toutes les forces rationalistes, matérialistes et politiques (...) refléurit tout-à-coup par miracle sur toute la surface de la terre » et pas seulement le christianisme : « Partout le retour à Dieu devient chaque jour plus intime et plus vaste et non seulement comme un fait personnel et privé mais comme un fait public et collectif ».

« Quelle tâche immense pour nous et nos enfants, a conclu le Prof. La Pira. « Il s'agit de construire pour l'action vivifiante de la grâce, une civilisation nouvelle qui aura ses racines en Dieu »...

#### LA VOIX DE L'ESPRIT

L'après-guerre a vu fleurir en quantité des Organisations Mondiales de santé ou de culture, des commissions spécialisées pour l'étude de la solution des problèmes économiques ou humanitaires, etc., toutes travaillant en vue de la paix. Mais « l'homme ne vit pas que de pain » et il appartenait au Prof. La Pira de faire entendre au sein d'un monde technifié et matérialiste la Voie de l'Esprit qui est aussi celle de l'Espérance...

#### HISTOIRE ET PROPHÉTIE

Le thème particulier de ce Congrès de la Paix et de la Civilisation chrétienne de 1956 était « Histoire et Prophétie ». Ce thème était déjà présent dans toute l'inspiration du discours du Maire La Pira dont nous avons donné un aperçu plus haut. Mais c'est le Père Daniélou, S. J., le célèbre prédicateur français, devenu un pilier moral des Congrès de Flo-

rence qui a exposé dans un discours très dense et très fouillé, le contenu théologique, historique et politique de ce thème redoutable et difficile entre tous.

Le Père Daniélou n'a pas considéré la prophétie comme terme dans son sens le plus courant de prédiction de l'avenir mais bien dans son sens exact et biblique de prédiction *divinement inspirée* des voies futures et dans un sens très élargi de Volonté divine qui poursuit à travers l'histoire son dessein providentiel. Il a défini le prophète dans le monde moderne et a précisé de quelle manière les hommes pourraient et devraient agir selon les normes de la prophétie. Il a considéré l'histoire plutôt dans le sens d'avenir à construire en regard du passé.

« La prophétie, a-t-il déclaré, est la révélation de la véritable signification de l'histoire qui est l'expression du dessein divin. *Le Prophète* en ce sens ignore l'avenir car il n'est pas inscrit à l'avance mais il *dit à l'homme au nom de Dieu comment il doit faire l'avenir* ».

« Le prophète devient ainsi celui qui réfère sans cesse l'histoire de son temps aux lois fondamentales qui régissent le dessein historique. Et la Prophétie est l'intelligence de ces lois. Elle les dégage de la contemplation même de l'histoire dans un dessein divin ».

DIEU NE FAIT PAS L'HISTOIRE SANS L'HOMME  
ET L'HOMME NE FAIT PAS L'HISTOIRE SANS DIEU

Pour le Prophète, l'histoire, l'avenir ne peut être l'œuvre de l'homme seul comme le voudraient les doctrines athées qui font de l'homme un démiurge seul maître de son destin. Il s'y oppose parce qu'il « sait que la loi qui s'impose à l'homme ne peut être l'œuvre de l'homme, que seul peut s'imposer à l'humanité une loi qui ait sa source au-delà de l'homme, en sorte que l'homme qui est libre à l'égard de tout homme puisse s'y soumettre sans se détruire ».

« L'histoire n'est pas une fatalité auquel on s'abandonne », elle est bien l'œuvre de l'homme mais il doit la faire selon les normes de la prophétie. Un mot exprime cette dualité dans l'histoire — celle qui fut faite

et celle qui le sera — de l'action humaine et de l'influence divine, et c'est l'ALLIANCE, qui est la contribution la plus originale de la pensée hébraïque à l'histoire de l'humanité. L'Alliance qui signifie que « Dieu ne fait pas l'histoire sans l'homme et l'homme ne fait pas l'histoire sans Dieu ».

#### LE DRAME DE NOTRE TEMPS

Le Père Daniélou a souligné ensuite les enseignements que l'on peut tirer de ce thème et de quelle manière ils s'appliquent à la vie moderne. « Le drame de notre temps, a-t-il déclaré, est celui de la liberté. Notre monde oscille entre l'anarchie et la tyrannie. Et il ne peut accepter l'une ou l'autre. Mais entre les deux, il y a la Prophétie qui s'inscrit dans un dessein qui n'est pas le poids d'une collectivité mais la promotion de la communauté des personnes et dont la Loi est celle de Dieu ».

#### FAUX-PROPHÉTISMES SÉCULIERS ET RELIGIEUX

La Prophétie par son essence même est le contraire des mythes c'est-à-dire dans le monde moderne, des idéologies et implique donc la nécessité de les combattre. Celles-ci caractérisent l'époque que nous venons de vivre et dont nous sortons peut-être enfin : impérialisme, socialisme, internationalisme, etc. Ces idéologies contiennent des éléments valables et salutaires mais à la condition d'être considérés comme des réalités humaines relatives et faillibles dont il s'agit de trouver l'équilibre et non comme des vérités suprêmes et absolues. « Nous sommes ici » a dit le Père Daniélou, « pour dénoncer les mythes qui sont l'expression d'orgueil collectif et facteurs de guerre ».

Outre ces faux-prophétismes séculiers, il y a aussi les faux-prophétismes religieux qui subordonnent la religion à la politique et en font un moyen d'oppression. « Nous ne croyons pas aux guerres saintes et le rôle de la religion est d'être médiatrice de paix ».

« Cela donne le ton de notre rencontre. Nous ne sommes pas ici les prophètes de religions politiques opposées car nous ne pourrions alors que nous excommunier mutuellement. Nous n'avons à faire ni le procès

## HISTOIRE ET PROPHÉTIE

de l'Orient ni celui de l'Occident (...) Nous sommes ici pour chercher loyalement les voies de notre destin et nous réussirons dans la mesure ou nous déposerons nos préventions et nos ressentiments ».

### CONSTRUIRE LA CITÉ DES HOMMES

Ce n'est pas suffisant de dénoncer les idéologies, il faut aussi construire la Cité des Hommes et « à ce niveau il est possible aux peuples, malgré les divergences de leurs credos de travailler ensemble. La route que les hommes de toutes races et de toutes croyances peuvent parcourir ensemble est assez longue pour qu'il vaille la peine de *chercher ces lois auxquelles leur action doit se soumettre* et qui sont finalement ce que la Prophétie enseigne sur l'histoire et ce qu'elle nous dicte à nous qui devons faire l'histoire ».

« Quelles sont-elles ? Les commandements de Dieu, adressés à tous les hommes, même ceux qui ne lui donnent pas son Nom, car elles restent inscrites par le doigt divin sur les tables du cœur ».

### LA CRÉATIVITÉ

La première est celle de la *créativité*. Quelque chose se construit au milieu de nous dans l'histoire. Et ce quelque chose que Dieu construit, il nous demande de construire avec Lui. Ceci signifie d'abord une vue positive de la création et de la mise en valeur de la création par le travail de l'homme. Mais la création matérielle n'est que le substrat d'autre chose. Le monde réel est celui des personnes humaines. A leur niveau *la création devient amour* : c'est-à-dire disposition bienveillante à l'égard de tout homme pour l'aider à s'accomplir ».

« Celle-ci est notre Loi. Elle a pour norme le bien des hommes. C'est là ce qui commande l'utilisation des techniques, c'est à cela qu'est subordonné l'organisation des cités. Leur mesure est leur aptitude à servir l'homme : « *Les prophètes de notre temps sont ceux qui ont protesté contre l'écrasement de l'homme par le poids des lois économiques et des appareils techniques qui ont refusé ces fatalités. Ils sont bien les conti-*

nuateurs des prophètes de l'Ancien Testament et de leurs protestations contre l'injustice. Et même quand ils ne le savent pas, c'est bien la Loi de Dieu qu'ils rappellent !

Nous sommes fidèles aux Lois de la Prophétie quand nous luttons contre la misère ou que nous cherchons à élever le niveau des hommes par l'éducation, nous le sommes aussi quand nous luttons contre la guerre.

#### UNIVERSALISME

L'autre norme de l'action prophétique est l'*universalisme*. La perspective prophétique envisage toujours l'ensemble de la famille humaine créée par un même Dieu et descendant d'un même Adam. Hors de la mouvance de Dieu les égoïsmes se dressent les uns contre les autres mais à travers ces divisions, l'unité de la famille humaine persiste. « Nous sommes fidèles à la Loi d'universalisme quand nous n'érigeons pas les intérêts particuliers en absolu, quand nous avons le souci de l'humanité entière. L'événement même nous pousse aujourd'hui à l'universalisme et « penser aux autres est simplement raisonnable quand on ne peut se passer d'eux ». Nous sommes fidèles à ses normes quand nous travaillons à la compréhension réciproque des peuples, quand nous faisons des échanges culturels et quand nous pensons les problèmes économiques à l'échelle de la répartition internationale des richesses. « Et je pense que ce Congrès est l'expression de cet esprit prophétique quand il implique chez nous cette décision de construire l'avenir du monde selon ces normes ».

\* \* \*

Tour à tour, les représentants de tous les pays sont montés à la tribune faire entendre la voix de leur patrie respective et le Président Gronchi lui-même est venu clore ce Congrès de la Paix et de la Civilisation Chrétienne par un discours de politique internationale qui a été très remarqué dans les milieux diplomatiques.

## HISTOIRE ET PROPHÉTIE

Pour la première fois, le thème de l'année prochaine a été proclamé à l'avance. Il sera « Unité dans la diversité ».

En l'honneur de ce Congrès, le Palazzo Vecchio était illuminé de torches jusqu'au sommet de sa tour, et celle-ci dans la lumière dansante des flammes semblait être devenue un immense flambeau de paix et de civilisation allumé dans le ciel florentin.

Madeleine VAILLANCOURT

## Le sens des faits

### En marge de la Dénonciation Dion-O'Neill

Nous n'avons pas été les derniers à nous attrister de la décadence des mœurs électorales que vient de signaler le Manifeste Dion-O'Neill. D'aucuns se sont réjouis de pouvoir accuser la droite pour absoudre la gauche, alors qu'à droite et à gauche, d'un côté comme de l'autre, avec toutes les nuances du plus et du moins, il y a chez notre peuple une insouciance ou légèreté morale d'autant plus grave qu'elle se représente le vote électoral comme un jeu, une gageure sur champs de course. Perversion ou perte du sens moral, absence d'honneur ou de fierté humaine, on enchaîne la liberté, d'où émanent pourtant toutes nos responsabilités, à l'intérêt immédiat au détriment des fins dernières et de la dignité humaine. Quand un peuple en est rendu à vendre ses droits pour « un plat de lentilles », il renonce à son intelligence et à sa dignité, il se forge une situation d'esclave. Même si l'on soutient qu'il y a exagération dans cette dénonciation, que la très grande majorité des électeurs a encore le sens des responsabilités, qu'on soit dans l'impossibilité de dresser une statistique sérieuse divisant les hommes en bons et mauvais électeurs, il y a pire que les faits : une mentalité, un état d'esprit général qui, parce qu'il ne réagit pas ou ne proteste pas publiquement, tolère ce « mal qui répand la terreur », même si tous n'en sont pas atteints et n'en meurent pas.

D'ailleurs dans l'histoire de toutes les institutions humaines, disons de toutes les institutions composées d'hommes, donc de pécheurs : gouvernants et gouvernés, on trouve des hausses et des baisses que « la faim, l'occasion, l'herbe tendre et je pense... » peuvent expliquer mais jamais excuser.

\* \* \*

*Fragilité des Institutions.* — Au livre V de la *République*, Platon que personne n'accusera de partialité pour le bleu ou le rouge de notre Province, écrit : « Tant que les philosophes ne seront pas rois, ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois ne seront pas vraiment ou sérieusement philosophes, tant que la puissance politique et la philosophie ne seront pas unies, il n'est point de remèdes aux maux qui désolent les cités, ni même, selon moi, à ceux du genre humain ». Ce mariage de la sagesse philosophique avec la sagesse politique, s'il a pu exister à quelque période d'histoire, est plus compromis que jamais aujourd'hui, vu que les vrais politiques comme les vrais philosophes, sont de plus en plus

## LE SENS DES FAITS

rare, surtout dans le même homme. L'intérêt prime la vérité et la justice, l'individu agit pour lui-même, sans se soucier de la répercussion de ses actes sur le bien commun.

Dans les *Lois*, le même auteur reconnaît « que les Etats ne succombent pas tant à la force extérieure qu'aux vices internes, et que le principal de ces vices est la domination exclusive d'un seul principe, l'exagération soit de l'autorité, soit de liberté » (Cf. *Les penseurs de la Grèce*, II, p. 668). Dans notre pays, le vice interne qui ravage notre démocratie se trouve dans un double abus : celui de l'autorité, celui de la liberté.

« Dans chaque Etat, celui qui gouverne n'est-il pas le plus fort ? Chacun d'eux ne fait-il pas des lois à son avantage : le peuple des lois populaires, le monarque des lois monarchiques ; et ainsi des autres. Et quand ces lois sont faites, ne déclarent-ils pas que la justice, pour les gouvernés, consiste dans l'observation de ses lois ? » S. Thomas, *In Ethicorum*, I. V, Lect. 2 : *Semper enim in legibus ferendis attenditur id quod est utile ei quod est principale in civitate* ». Et les lois sont toujours faites selon l'intérêt des gouvernants. Quel pessimisme !

Et Bossuet (*Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, I. II, XII prop.), en désespoir de cause, écrit : « Il n'y a aucune forme de gouvernement, ni aucun établissement humain qui n'ait ses inconvénients ; de sorte qu'il faut demeurer dans l'état auquel un long temps a accoutumé le peuple ».

De ces textes historiques comme de l'observation actuelle apparaît la fragilité de nos Institutions gouvernementales. L'Histoire nous apprend qu'il n'y a jamais, de façon durable, de bon gouvernement et que les meilleurs se corrompent au bout d'un certain temps. Sir Wilfrid Laurier n'a-t-il pas écrit : « qu'après quinze ans de pouvoir un gouvernement est pourri ». La raison en est que ces gouvernants finissent par tout diriger trop en fonction d'eux ou de leur parti, non plus pour le bien public. A moins qu'un saint n'accède au pouvoir ! Dans ce cas, pour un certain temps, on a un bon gouvernement. Trop souvent, hélas ! avec de bons principes et d'excellentes intentions, les gouvernants sont pris dans un engrenage pernicieux, pour ne pas dire dans la corruption de leur milieu ministériel ou populaire, et ils n'arrivent pas à réaliser *in concreto* ce qu'ils avaient promis, projeté, rêvé. Il résulte des leçons de l'Histoire que le meilleur système politique peut conduire à tout : ordre ou désordre, selon le degré de moralité des gouvernants ou des gouvernés. Est-ce à dire qu'il faille désespérer de notre régime démocratique ? Non, mais à condition de se tenir sur ses gardes continuellement, d'éviter les ornières, et si on y tombe, d'en sortir au plus tôt.

*Devoir de surveillance.* — Le Manifeste pour la restauration de nos mœurs électorales, écrit : « Nous récoltons ici ce que nous avons semé. Notre prédication morale, nos campagnes de moralité ont insisté sur la luxure, l'intempérance, le blasphème... Dans ces catégories, évidemment, il n'y a pas place pour l'injustice, le mensonge, la concussion et l'incivisme ». Notre peuple sait-il suffisamment qu'en régime démocratique, le droit de vote est la faculté légale et onéreuse de désigner les chefs du peuple, c'est-à-dire ceux qui devront prendre une part plus ou moins grande au gouvernement du pays ? Sait-il que tout le rouage administratif repose en définitive sur son vote populaire ? Agriculture, commerce, industrie, enseignement, justice, tout est contrôlé par les hommes que le peuple a choisis. Sait-il qu'on a le gouvernement qu'on mérite, la justice qu'on mérite par les juges qu'on s'est donnés, l'éducation qu'on mérite par les éducateurs qu'on s'est donnés. Les candidats peuvent être honnêtes ou malhonnêtes, droits ou rusés : c'est le vote du savant comme de l'ignorant, — dans l'urne les deux ont la même valeur — qui désigne le représentant du peuple dont tout électeur reste responsable. Dans ces conditions pour qu'une démocratie soit viable, « il faut que tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique qui, vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun » (Cf. Pie IX, *Educ. chrét. de la Jeunesse*). Cela revient à dire, selon une pensée célèbre de Montesquieu, que le système démocratique a pour base principale la vertu.

Dès lors, ne dirait-on pas à la vue des récents désordres : mensonges, calomnies, trafic des votes, intimidation, suppositions de personne, exploitation de la crédulité ou naïveté populaire, que vient de dénoncer le Manifeste Dion-O'Neill, que les parents au foyer, les maîtres à l'école, les professeurs à l'Université, le clergé dans les chaires, etc., ont négligé, sans la méconnaître, la préoccupation de former des âmes de citoyens ?

Pourtant les Mandements des évêques, les directives des Conciles provinciaux, les enseignements des Encycliques romaines sont venus en période régulière et en temps de crise rappeler à tous : gouvernants et gouvernés, leurs devoirs de citoyens.

En 1916, l'ancien directeur de la « Revue Dominicaine » écrivait : *Le Devoir Electoral*, plaquette qu'il serait opportun de rééditer aujourd'hui non seulement pour la fermeté de la doctrine mais encore pour constater que nos mœurs électorales se sont peu améliorées depuis ce temps-là. En effaçant les dates, on se croirait en 1956. Durant la crise économique et politique des années 1930 et suivantes, n'a-t-on pas inscrit

## LE SENS DES FAITS

au programme de restauration sociale de l'*Action libérale nationale* d'où est sorti le gouvernement actuel, n'a-t-on pas consacré un article qui se lisait ainsi (je cite de mémoire) « que toutes les dépenses nécessaires à une campagne électorale soient limitées et défrayées par le peuple et soumises à un sévère contrôle ». Dans sa Lettre du 26 août 1935, le regretté cardinal Villeneuve flétrit les mêmes abus en termes énergiques. Mais avons-nous changé ?

Il apparaît que cet enseignement a été insuffisant, et le Comité de Moralité Publique répondant à l'alarme sonné par les abbés Dion et O'Neill, n'aura de succès que s'il réveille les consciences de tous et de chacun sur l'opportunité au foyer, à l'école, à l'université et dans la chaire de Vérité, de former des âmes de citoyens qui n'auront pas à rougir du prochain dépouillement des bulletins, au Jour du jugement.

Antonin LAMARCHE, O. P.

In memoriam : H. Gaillard de Champris

Le 10 juillet dernier est décédé à Morestel, Isère, Henri Gaillard de Champris. Doyen honoraire à la Faculté des lettres de l'Institut Catholique de Paris, Inspecteur général de l'Enseignement secondaire libre, Correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Collaborateur régulier à la « Revue Dominicaine », depuis 1949, écrivain de race, il touchait toutes les nuances de la langue française, y compris l'humour, dans des phrases harmonieuses, parfaitement équilibrées, selon la tradition classique.

Grand chrétien, homme de foi agissante, sa religion n'était pas une théorie purement cérébrale, mais une vie qui animait tout, circulait jusque sous sa plume pour vivifier les mots, les ennoblir, les faire participer à la vie de l'âme même. Il savait surtout observer et juger les travers de ses contemporains avec un œil averti qui ne trompe pas. Si l'on relit les articles qu'il a signés, parfois sous le pseudonyme de La Charmondière, de juin 1949 à juin 1956, dans la « Revue Dominicaine », on reste étonné par la diversité des sujets qu'il aborda, jamais superficiellement, toujours avec la note juste, reflet d'un esprit droit et clairvoyant. En somme, un homme qui avait une tête solide et bien meublée.

Il signa dans notre revue des études fouillées et judicieuses *Sur le théâtre de Montherlant* (juin 1952, p. 276), sur l'*Oratoire de France* (déc. 1952, p. 282), sur l'Ambassade et l'Ambassadeur du Canada, avec beaucoup d'amour et d'enthousiasme, dans *Les étapes d'une double ascension* (sept. 1954, p. 69), des jugements de valeur sur « Georges

Dandin » dans *Méditation sur un Vaudeville* (avril 1955, p. 153), il manifesta son indignation sur la légèreté ou frivolité des Académiciens dans *Autour de Jean Cocteau* (janv. 1956, p. 41). Mais c'est surtout dans *Le prêtre est-il un personnage littéraire tout à fait comme les autres ?* (mars 1956, p. 67) qu'il se révèle grand moraliste, grand littéraire, grand critique catholique. Cette communication présentée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, si elle lui valut d'amers reproches de la part du *Figaro littéraire*, lui attira d'autre part l'admiration et les félicitations d'un nombre incalculable d'écrivains catholiques et lui valut une invitation de la Radio française pour une émission destinée au Canada. Il en éprouva, m'écrivait-il, une grande fierté.

En des pages fortes, en des jugements que l'histoire ne fera que ratifier, il a présenté à nos lecteurs de remarquables biographies ou portraits d'hommes célèbres : *Péguy, Laënnec, Pasteur* (juin 1949, p. 342) ; *Henri Clouard, Daniel Halévy, Gabriel Marcel* (oct. 1949, p. 168) ; *Le drame de l'amitié Gide et Du Bos* (nov. 1950, p. 225) ; *La désenchantée, Paule Régnier* (juin 1953, p. 268) ; *Pierre l'Ermite* (mars 1954, p. 118) ; *Mgr Jean Clavet* (juin 1954, p. 311) ; *L'Apôtre des Sans-Logis* (oct. 1954, p. 45), etc.

Je m'arrête au parallèle qu'il traça dans *Paroles catholiques* (janv. 1955, p. 17) entre Mauriac et Claudel où il se révèle fin observateur. Il conclut sur deux images à ses yeux bien significatives. « La première, c'est celle de Mauriac parmi les étudiants du dernier pèlerinage chartrain, et tendant vers la chaire son masque anxieux, qui connaît un peu les manœuvres des photographes au cours d'une cérémonie religieuse, sait qu'on peut toujours échapper d'un geste à leur objectif. L'auteur de *La Pharisienne* ne s'y est pas soustrait, et c'est tant mieux si son image peut devenir sujet d'édification. Mais je le vois aussi sur un autre cliché, aux pieds de Colette promue Grand Officier de la Légion d'Honneur. Cette posture de l'auteur de *l'Agneau* devant l'auteur de *Claudine* et de *Chéri* me gêne un peu ».

Et voici la seconde image : « Nous sommes à Brangues, ce village dauphinois que rendit célèbre le crime d'un jeune dévoyé, surtout lorsque Stendhal eût dans le *Rouge et le Noir*, fait du pauvre Michou son fameux Julien Sorel. Le drame s'est déroulé à l'église même. Celle-ci n'est pas pour autant — et tant mieux — fréquentée par les touristes. Elle était vide, en effet, quand nous y pénétrâmes naguère. Vide, pas tout à fait. Dans la chapelle de la Vierge, un homme était agenouillé disant son chapelet. La tête ronde, les épaules carrées, larges, tout disait de lui une vigueur qui résiste aux années. Le regard tendu vers l'image de Marie,

il demeura insensible aux grincements de la porte, au bruit de nos pas sur le dallage, au grincement des bancs sous nos genoux. Visiblement, il n'était plus de ce monde. C'est l'auteur des *Cinq Grandes Odes*. Devant cette ferveur d'enfant, André Gide aurait eu peut-être un sourire de mépris, un mouvement de colère ; ou au contraire un soupir de regret. Plus simplement, nous ne pouvions que respecter ce silence, et nous sommes partis sans oser attendre celui que nous avons jadis rencontré à Québec, à New-York et, plus récemment, en son château de Brangues même ».

Et en novembre 1955, (p. 214), dans un chapitre intitulé « Autour du cercueil de Claudel » il nous décrit les lieux du grand disparu, les personnages qui ont assiégé Brangues pour le suprême adieu du poète. « De la place publique, on gagna en masse le vaste parc qui entoure le château de la famille Claudel. On s'arrête au bas d'une pente, dans un coin retiré, face à deux tombes de pierre, étalées sous le grand ciel bleu. L'une, toute petite, est déjà close ; elle abrite ce petit Pierre Paris, mort à deux ans, à qui son grand-père venait rendre sa visite quotidienne. L'autre, grande ouverte, est celle qu'avait obtenu d'occuper l'auteur des « Cinq Grandes Odes », chef-d'œuvre de notre lyrisme religieux. Un haut peuplier, lancé droit vers le ciel, veillera sur l'aïeul et le petit enfant. Quel dialogue ne poursuivront-ils pas, l'innocent et le vieillard riche d'expériences trop nombreuses et diverses, mais aussi de repentirs, de réparations et de sagesse ».

Pour avoir été professeur à l'Université Laval, cet écrivain resta très attaché à notre pays. « Mon mari était comme moi très attaché au Canada et conservions de notre séjour à Québec le meilleur des souvenirs et beaucoup d'amis », vient de m'écrire l'épouse en deuil. Nous l'assurons de notre profonde sympathie et d'une fervente prière de gratitude pour le grand disparu. Que Dieu lui donne la récompense que les hommes ne peuvent donner. Et sans doute, tous les lecteurs qui ont goûté ses écrits auront une pensée pieuse pour le repos de son âme.

LA DIRECTION

#### Le Centenaire de Bernard Shaw

La république des lettres célèbre cette année le centenaire de l'illustre dramaturge irlandais, alors qu'il est mort il y a six ans à peine. C'est que Bernard Shaw est né en 1856 et que le ciel a daigné prolonger sa vie pendant près d'un siècle. Agacés par les innovations, les bravades, les flèches et les paradoxes que Bernard Shaw n'épargne guère dans ses pièces et ses œuvres diverses, plusieurs critiques avaient prédit que sa

personne et son théâtre seront vite oubliés une fois qu'il sera dans la tombe. Les faits prouvent le contraire : le théâtre et le cinéma, voire même la télévision continuent à présenter et à exploiter ce qu'on pourrait considérer comme les chefs-d'œuvre de cet écrivain prolifique, qui nous a laissé cinquante et une pièces de théâtre, presque autant de préfaces toujours provocantes, quelques romans écrits dans son jeune âge, un gros ouvrage sociologique et un grand nombre de critiques dramatiques et musicales.

Nous nous bornerons dans cette chronique à monter en épingle les pensées maîtresses qui servent d'armature à ses pièces, et qui peuvent aussi expliquer les raisons de cette résistance intellectuelle que certains éprouvent à les voir ou à les lire. Car en fait, Bernard Shaw est un didacte : il écrit ses pièces pour présenter ou pour chercher à prouver quelque chose de son cru. Il est donc plus intéressé à ce qu'il veut faire dire à ses personnages, et à l'effet de leurs commentaires, qu'aux jeux de la psychologie normale et à l'art structural qui sont les deux piliers du théâtre moderne.

Nourri du transformisme de Lamarck, qui préconise une évolution restreinte, et pris d'enthousiasme pour le socialisme actif qui s'affirmait sur le plan politique en Angleterre à la fin du dernier siècle, Bernard Shaw croit dans *la transformation progressive des individus et des sociétés*, au prix d'un iconoclasme qui choquait déjà ses contemporains victoriens. Le succès de ce progrès dépend du succès de notre révolte contre toutes les formes de l'autorité : religion, gouvernement, institutions, comportement, manières même. Il ne s'agit pas d'abolir ce qui doit rester, mais de faire éclater les cadres pour mettre en marche cette évolution progressive.

L'élément actif et dynamique de cette transformation n'est autre que *la force de vie (life-force)* qui remplace la causalité divine, et qui seule peut rendre compte du comportement des humains. Des aspects divers de cette force-de-vie s'affirment dans les pièces philosophiques comme *Man and Superman* et *Back to Methuselah* surtout. Bernard Shaw va même jusqu'à dire que la science pourrait prolonger la vie humaine, bien que le tableau qu'il nous en donne dans *Back to Methuselah* ne soit guère encourageant. Par contre, la solution plaisante offerte dans *Pygmalion* est plus fraîche et vraisemblable.

A son tour, la force-de-vie rend compte du désir de survivance matérielle qui est réalisée par le mariage. Ici, Bernard Shaw nous présente cette idée originale de *la femme-chasserresse* qui use de tous les moyens pour acquérir le père de ses enfants (*Man and Superman*, *You Never Can Tell*, *Misalliance*). Il veut que la femme n'appartienne qu'à

elle-même (*The Philanderer*) et qu'elle ne soit pas la propriété du mari. Mais cette émancipation de la femme, que Bernard Shaw préconisait depuis l'époque épique des suffragettes, n'est pas incompatible avec la fidélité conjugale (*Candida*) qu'il défend avec ardeur pour des raisons pratiques et nullement spirituelles. Aussi Bernard Shaw traite-t-il l'amour comme un naturaliste, en lui enlevant cette auréole que les coutumes lui ont imposée en raison de sa source divine vue plus ou moins distinctement par les sociétés, mais aussi en lui posant des limites pour en éviter les abus.

S'il dénonce avec raison l'exploitation du pauvre (*Widowers' Houses*) et du vice organisé (*Mrs. Warren's Profession*) par contre il s'ingénie à diminuer le chef (*Man of Destiny*, *Cesar and Cleopatra*) en les plaçant dans des situations ridicules et en les faisant parler à contre-temps. Cette technique produit des effets dramatiques, mais en laissant un résidu d'irrespect à l'égard des personnes. Avec le chef, c'est le héros qui est tourné en ridicule (*Arms and the Man*, *Major Barbara*), en accord avec le pacifisme bien connu de Bernard Shaw, qui juge la guerre contraire à la saine opération de la force-de-vie et à la tendance naturelle de survivre.

Plus malicieux nous apparaît son effort d'abaisser aux normes naturelles le martyr et le saint (*Androcles and the Lion*, et surtout *Saint Joan*). Bien que ces deux pièces provoquent une émotion dans certaines scènes, elles tentent d'expliquer par des moyens naturels (psychologiques et politiques dans le cas de *Saint Joan*) ce qui serait proprement miraculeux. D'ailleurs la Préface de *Saint Joan* est un vrai réquisitoire contre le miracle, en dépit du respect purement formel de Bernard Shaw pour les personnes et leurs croyances. L'art de la présentation de *Saint Joan* couvre imparfaitement l'anticléricalisme et l'irréligion de son auteur.

Ce qui fait l'intérêt permanent des grandes pièces de Bernard Shaw, c'est leur esprit, leurs paradoxes recouvrant quelque vérité, leur audace, leurs effets de théâtre, leur dialogue agressif et souvent inattendu, l'art dramatique qui les soutient, la qualité de la langue imagée, charnue, batailleuse qui les présente, et enfin son effort de mettre en discussion certains problèmes fondamentaux de la vie et de la destinée humaines.

N. G.

#### Les disques

Beecham et Berlioz, deux noms inséparables. On peut s'en rendre compte par l'interprétation fulgurante des Ouvertures Carnaval Romain, Roi Lear, Le Corsaire, Les Francs Juges, Waverly par le vieux maître dirigeant l'Orch. Philharmonique Royal. Recommandé (Col ML-5064).

Le nom de Beecham est aussi inséparable de celui de Delius. Lui seul connaît à fond cette musique impressionniste et sait dégager cette atmosphère subtile de *Paris* et *Sea Drift*. Bon enregistrement (Col ML-5079).

E. Power Biggs continue sa tournée des orgues européennes, en jouant les 8 petits *Préludes* et *Fugues* de Bach sur 8 instruments différents. L'enregistrement est parfait de tous les points de vue (Col ML-5078).

La *Symphonie Pastorale* de Beethoven avec George Szell et l'Orch. Philharmonique de New-York : les 3 derniers mouvements sont ici joués sans interruption pour donner une idée de l'humeur changeante de l'homme et de la nature. Cette partie de l'œuvre atteint son maximum d'expression sur disque (Col ML-5057).

Le dernier enregistrement du *Concerto* no 2 de Rachmaninoff par Eugene Istomin compte parmi les meilleurs. Istomin sait rendre cette musique un peu macabre. L'Orch. de Philadelphie l'accompagne sous la direction d'Ormandy. Pour compléter le disque, 2 *Préludes* de Rachmaninoff en version orchestrale (Col ML-5103).

Continuant leur intégrale de Mozart, Bernard Paumgartner et l'orch. de Vienne nous présentent les *Concertos* no 6 et 14 avec la pianiste Hans Henkemans (Epic LC-3226) et la *Symphonie Concertante* pour violon et alto avec Nap de Klijn et Paul Godwin (Epic LC-3197). Pour compléter le dernier disque, 3 œuvres pour violon et orchestre : *Adagio*, *Rondo concertant* et *Rondo*. Ce sont deux disques fort honnêtes.

La *Sérénade* pour cordes de Tchaïkowsky est l'une des meilleures œuvres dans ce genre et, malgré certaines faiblesses de composition, l'un des sommets de la musique de Tchaïkowsky. Paul Van Kempen dirige l'Orch. des *Concerts Lamoureux*. Au revers, *Mozartiana* composé par Tchaïkowsky en hommage à Mozart. Recommandé (Epic LC-3213).

L'Orch. Boyd Neel dirigé par Cedric Dumont exécute quelques *Sérénades* pour Cordes choisies parmi les mélodies les plus connues, comme *Greensleeves*, *Méditation* de Thaïs, *Largo* de Haendel, *Sérénade* de Haydn, *Andante Cantabile* de Tchaïkowsky, etc. Un bon disque en son genre (Epic LC-3228).

Le *Quintette à Vents* de Philadelphie interprète *Kliene Kammermusik* de Hindemith, *Trois Pièces Brèves* d'Ibert, *Scherzo* de Bozza, *Divertimento* de Haydn et le *Sextuor* de Beethoven. Chacun de ces artistes est un as sur son instrument et leur groupe est très homogène. Recommandé (Col ML-5093).

G. F.

## L'esprit des livres

P. DOMINIQUE DE SAINT-DENIS, capucin — « L'Eglise catholique au Canada. Précis historique et statistique. The Catholic Church in Canada. Historical and Statistical Summary ». 6e édition. Les Editions Thau, Couvent des Capucins, La Réparation, Montréal 5, 1956. 270 pages.

*Travail de bénédictin*, diraient les gens du XIXe siècle. On s'étonne d'en apprendre autant en si peu de pages. Et il n'y a pas que des chiffres. Des dates, des faits, de courtes notices historiques viennent compléter, expliquer et justifier les tableaux d'ensemble et tous les chiffres qui les constituent. Un travail intelligent, quoi ! Intelligent et discret. Car en prouvant et en constatant à même les chiffres officiels de l'Office National de la Statistique, que 44.7% de la population canadienne est catholique et 97% chrétienne, l'auteur aurait pu épiloguer à souhait. Pourtant non. Il ne dit que ce qu'il faut dire et laisser réfléchir son lecteur. On sent la fidélité à l'esprit objectif du Père Alexis.

La partie la plus originale de la présente édition est consacrée à Terre-Neuve dont 33.6% de la population est catholique. On y apprend au surplus que nos frères catholiques viennent d'un peu partout et qu'ils ne sont pas nécessairement tous irlandais. Si on se connaissait davantage ! C'est le premier souhait que suggère l'encyclopédie du Père Dominique. Le second : si on pouvait par des enquêtes sociologiques préciser un peu et connaître non plus le nombre des baptisés — l'auteur nous l'apprend — ni même celui des pratiquants, mais la qualité de notre catholicisme. Une enquête sur la connaissance religieuse pourrait nous introduire dans ce monde intérieur des âmes. En attendant, ni vous, ni moi, ni aucun éducateur, ni aucun bibliographe ou bibliothécaire, ne devrait hésiter à se procurer le livre du Père Dominique.

Peut-être pourrait-on souhaiter à la prochaine édition un index qui rendrait la consultation de ces dossiers plus rapide et plus efficace. Mais avant toute remarque remercions le Père Dominique de Saint-Denis de nous avoir présenté un travail aussi parfait. Son livre est bilingue, absolument bilingue. En l'occurrence le bilinguisme signifie une œcuménicité qui ajoute à la compétence de l'auteur une preuve de générosité qui fait plaisir.

B. L.

Robert SYLVAIN — « La vie et l'œuvre de Henry de Courcy (1820-1861) premier historien de l'Eglise catholique aux Etats-Unis ». Les Presses Universitaires Laval, Québec, 1955. 347 pages.

Voici un livre assez exceptionnel. Rien qu'à consulter le livret des sources et la liste des ouvrages utilisés par l'auteur, aux pages 326-336, on est déjà certain qu'il s'agit là d'un travail sérieux. L'auteur a pris la peine

de retracer tout le dossier « de Courcy » ; il l'a trouvé en Amérique et en Europe ; il a lu et vérifié des correspondances inédites, mis la main sur un journal intime, dépouillé laborieusement des archives de commerce, analysé des rapports de missions scientifiques et interrogé les descendants de M. de Courcy. Mais, ce n'est pas tout de récupérer les sources, il faut ensuite les lire, les critiquer, observer les lois du contexte, besogne délicate en ce qui regarde surtout l'histoire des idées, pour finalement absorber dans un écrit vivant la substance de ses recherches en faisant oublier le travail préliminaire de l'archiviste. C'est ce qu'a réussi Robert Sylvain, et fort bien.

Sa conception de l'histoire nous plaît. D'abord parce qu'elle nous permet de fixer notre attention non sur des questions de détail mais sur les vrais problèmes. Pourtant, l'auteur peut être précis et analytique lorsqu'il veut, mais toujours sans perdre de vue les ensembles. Par lui et avec lui nous apprenons l'histoire de toute une époque en lisant celle d'un homme. On se rend compte, une fois de plus, qu'il est bien difficile de faire l'histoire de l'Amérique française sans recourir à celle de l'Europe. C'est peut-être à certains égards bien dommage, mais c'est un fait.

Qui est Henry de Courcy ? Un agent commercial français, doublé d'un publiciste, triplé d'un historien. Personnage pittoresque. Vie pittoresque aussi. Monsieur passe d'un continent à l'autre, mais, si engagé soit-il dans la vie matérielle, il n'oublie jamais d'émigrer avec ses idées et surtout ! de les défendre là où et quand il faut, soit en Amérique, soit en France. D'où lettres, pamphlets, histoire... Frère Robert voyage avec lui ; il sait raconter, dépasser l'anecdote, élargir les horizons. Il écrit de l'histoire et non de la simple chronique. Aussi, nous sommes prêts à lui retourner le beau compliment que Beauchesne adressait à Henry de Courcy le 15 mars 1854 : « Je félicite la vérité historique d'avoir dans le Nouveau-Monde un défenseur tel que vous ».

Tout au plus, par exception, pourrions-nous observer que notre auteur cède parfois trop facilement aux sympathies et antipathies de son héros. Probablement que l'histoire des idées lui donnerait raison. Mais nous nous plaçons ici du point de vue de la réaction du lecteur. Ainsi, ce pauvre M. Williams de la page 260, il nous semble qu'il était déjà assez malheureux sans que Job survienne. Ce sont là des détails. C'est *tout* le livre du Frère Robert qu'il faut juger ; il s'agit ici d'un très beau livre d'histoire, un livre écrit par un historien intelligent.

*Benoît Lacroix*

R. E. BRENNAN, O. P. — « Initiation à la Psychologie ». Traduit par Charles Bilodeau. Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal, 1956. 21 cm. 366 pages.

J'aime la table des matières de cet ouvrage. Avant de parcourir les trois chapitres traditionnels : la vie sensitive, la vie végétative, la vie intellectuelle, l'auteur nous donne son point de vue sur la psychologie, l'organisme humain, la matière et l'esprit. Puis, ayant fait le point sur les trois vies, le traité s'élève vers les problèmes de la liberté, des habitudes, du

caractère, de la personnalité, de la nature de l'âme. Le chapitre douzième et dernier reprend le problème du Phédon : l'immortalité de l'âme. Voici une spécialité qui met sa couronne en envisageant un des plus grands problèmes de la philosophie.

Naturellement le chapitre douzième ne suffit pas à lui-même. L'immortalité de l'âme n'y est pas prouvée. Mais le chapitre onzième reprend les arguments classiques sur l'immatérialité et montre la différence devant un objet matériel entre l'intelligence et une camera (p. 319). J'aurais certainement élaboré plus de développements que l'auteur sur les opérations réflexes. Mais l'exemple de la feuille de papier est là qu'on doit plier en deux parties, alors que toute l'âme se replie sur elle-même, qu'elle se replie sur son repliement et ainsi de suite. Elle est immatérielle.

En parcourant ce texte français je me suis senti parfois à l'intérieur d'une traduction. Mais le texte est beau, aéré, illustré de plusieurs dessins. Il rendra des services certains. En l'acquérant, corriger tout de suite trois coquilles : p. 346, ligne 17 : Mais aucune ; p. 352, ligne 15 : ne dépend *au lieu de* de dépend ; p. 362, ligne 14 : Albert le Grand... clamé (il manque un verbe).

Comment terminer sans donner la main à Mademoiselle Cécile Chabot pour ses dessins et son temple de la culture occidentale. Mgr Sheen pourrait s'en inspirer pour son tableau télévisé et pour promouvoir la dite culture au-delà des intempéries.

Arcade-M. Monette, O. P.

Karl JASPERS — « Bilan et perspectives ». *Textes et études philosophiques*. Desclée De Brouwer, 22, Quai au Bois, Bruges, 1956. 19 cm. 262 p.

« Voici quelques dizaines d'années, on disait couramment que la philosophie avait eu ses belles époques jusqu'à ce que toutes les sciences se fussent détachées d'elle. Maintenant que le domaine de la recherche s'est subdivisé, son temps serait passé » (p. 7). Sans doute l'enthousiasme général pour les sciences modernes a relégué dans l'ombre la sagesse philosophique. Aujourd'hui on s'aperçoit qu'il faut y revenir. « Les meilleurs philosophes ne se trouvent peut-être pas actuellement parmi ceux qui sont chargés officiellement de cet enseignement. Car la philosophie dans les sciences, qui se garde de se disperser dans les valeurs du non-savoir, et qui vivifie la recherche scientifique, c'est là la philosophie concrète ; elle se réalise dans l'ensemble d'une science particulière » (p. 23). « Le philosophe espère que, dans la mesure où il écoutera la raison, il recevra en présent les valeurs dont l'homme peut vivre et que sa volonté, tant qu'il s'y efforcera loyalement, deviendra bonne par le secours direct de la transcendance, sans aucun intermédiaire humain » (p. 23).

Comme on le voit, dans ce bilan, c'est le procès de la philosophie qui se termine par sa réhabilitation. Au sommaire on lit : 1) La philosophie et la science ; 2) L'esprit européen ; 3) Conditions possibles d'un nouvel humanisme ; 4) La liberté en péril et ses chances de salut ; 5) La menace atomique ; 6) Sur le chemin de la philosophie ; 7) A propos de ma philosophie ;

## REVUE DOMINICAINE

8) Kierkegaard ; 9) Le mal radical chez Kant ; 10) Le prophète Ezéchiel ; 11) Solon ; 12) Humanité de Goethe.

Aux philosophes de se donner la main pour un retour à la sagesse philosophique. En suivant les perspectives de Karl Jaspers, le public les écouterait et le règne de l'esprit pourrait sauver ce qui paraît perdu.

*Antonin Lamarche, O. P.*

Jean SÉGUY — « Les sectes protestantes dans la France contemporaine ». Editions Beauchesne et Fils, Paris, 1956. 18.5 cm. 286 pages.

Bien rarement on a vu ce problème des sectes traité avec la compétence dont fait preuve l'auteur de ce volume. D'ailleurs, à part quelques essais, ne contenant le plus souvent que des généralités, nous ne connaissons aucune étude, traitant cette question avec un tel souci d'objectivité et avec un esprit aussi méthodique. La lecture du livre de M. Jean Séguy est très fructueuse car elle apporte à l'esprit soucieux de scruter le fond du problème de très abondantes lumières.

L'auteur remonte jusqu'à la préhistoire des sectes pour nous faire saisir le lien étroit qui existe entre les sectaires modernes et ceux des premiers temps du christianisme et de l'ère médiévale.

Un même esprit caractérise, à peu de différence près, tous les sectaires de tous les temps. Chez tous, sans exception, on détecte une volonté nette d'indépendance en ce qui concerne l'affaire de leur salut, et par conséquent un refus des intermédiaires entre Dieu et eux. De plus, ils croient à la nécessité de faire l'expérience de leur conversion. Et cette expérience doit être sensible et extraordinaire. Les sectaires recherchent avec avidité les sensations pseudo-mystiques, ce qui les conduit finalement aux débordements et au déséquilibre psychologique. D'ailleurs, l'auteur le souligne à maintes reprises, les sectaires qui ne manquent pas toujours de sincérité sont recrutés parmi les gens plus ou moins détraqués à l'avance. Même les fondateurs des sectes sont pour la plupart des hypersensibles, des extrémistes, des désaxés au point de vue psychologique, des mécontents et des instables.

Pour saisir toutes les nuances que comporte l'esprit sectaire et pour se faire une idée aussi juste que possible de tous les angoissants aspects de ce problème, il faut lire ce volume de M. Jean Séguy.

*Robert-M. Piuze, O. P.*

---

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : \$5.00 ; ÉTRANGER : \$5.50

AVEC LE " ROSAIRE " : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : \$0.50 ;

ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : MAISON MONTMORENCY, COURVILLE (QUÉBEC), P. Q.

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

La Revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique



